



PROJET SOCIAL 2024/2028

Maison de Quartier de Port Neuf
La Rochelle



Sommaire

	<i>Préambule</i>	<i>p.3</i>
	<i>Introduction</i>	<i>p.4</i>
PARTIE 1	Les préalables du projet social	p.5
	<i>Les valeurs de références</i>	<i>p.6</i>
	<i>Qu'est-ce qu'un centre social ?</i>	<i>p.7</i>
	<i>Une complexité particulière pour ce projet social</i>	<i>p.8</i>
PARTIE 2	Le diagnostic de territoire	p.9
	<i>Éléments de synthèse</i>	<i>p.10</i>
	<i>Un quartier politique de la ville</i>	<i>p.14</i>
PARTIE 3	La maison de quartier de Port Neuf – centre social Jean Benoit	p.16
	<i>Un peu d'histoire</i>	<i>p.17</i>
	<i>Un partenariat diversifié</i>	<i>p.18</i>
	<i>Focus sur la vie associative à la maison de quartier</i>	<i>p.19</i>
	<i>Focus sur les adhérents et les activités</i>	<i>p.21</i>
PARTIE 4	La méthodologie du projet social 2024-2027	p.24
	<i>Les étapes méthodologiques et la démarche participative</i>	<i>p.25</i>
	<i>Les valeurs clés socles du projet</i>	<i>p.29</i>
	<i>L'évaluation en continu du projet social</i>	<i>p.29</i>
PARTIE 5	Le projet social 2024-27: des ambitions aux axes de travail	p.30
	<i>↳ Qu'est-ce qu'on veut atteindre d'ici 2027 ?</i>	<i>p.31</i>
	AXE TRANSVERSAL : Renforcer une vie associative ouverte, dynamique et favorisant la capacité d'agir de chacun	<i>p.33</i>
	AXE 1 : Agir pour l'inclusion sociale, culturelle et numérique	<i>p.35</i>
	AXE 2 : Développer un accueil de qualité par tous et pour toutes	<i>p.39</i>
	AXE 3 : Développer une politique jeunesse en partenariat	<i>p.42</i>
	AXE 4 : Agir collectivement sur les inégalités de santé et pour le bien-être social	<i>p.45</i>
	AXE FAMILLES : Consolider un projet d'action collective en direction des familles	<i>p.48</i>
PARTIE 6	Les ressources allouées au projet	p.51
	<i>Une équipe au service du projet</i>	<i>p.53</i>
	<i>Le budget prévisionnel</i>	<i>p.54</i>

Le présent Projet Social s'inscrit pour 4 ans dans la continuité d'un travail collaboratif et de co-construction avec nos partenaires (acteurs du territoire et institutionnels) ainsi que, et avant tout avec les habitants soutenus par l'équipe des administrateurs et des salariés.

3

Cet exercice s'est effectué en plusieurs temps bien distincts :

En 2021, la synthèse a été écrite et partagée par le directeur de l'époque en collaboration avec les membres du conseil d'administration ; suite aux mouvements internes, la deuxième partie est réalisée par la direction actuelle sur les bases observées et analysées après 3 mois dans le poste, grâce aux **accompagnements bienveillants** des **administrateurs**, des **salariés** et des **partenaires**. Toutefois, après une présentation du projet social fin 2022 d'une démarche que nous souhaitons initier pour redonner l'enthousiasme du travail collectif en vue d'un agrément de deux années, la Maison de Quartier a obtenu un agrément d'une durée d'un an. C'est donc dans cette temporalité que s'inscrit le projet présenté ici.

Un très grand MERCI à chacun

Introduction

Le projet social est un document qui émane directement de l'évaluation effectuée entre septembre 2020 et avril 2021. La synthèse de l'évaluation réalisée a permis de déterminer les enjeux prioritaires du territoire de Port Neuf. C'est à partir de ces éléments que le centre social s'est posé la question de sa contribution à ces enjeux en s'appuyant sur son cadre d'intervention, les orientations de la CAF et les différents échanges avec les habitants, les adhérents, les partenaires, les professionnels...

Malgré un contexte sanitaire difficile et des restrictions importantes, nous avons pu réaliser une évaluation réaliste, sincère et participative. De fait, les objectifs proposés dans ce document pour les années à venir ont émergé de manière quasi « évidente » ...

Nous avons été attentifs à ce que les objectifs proposés ne se confondent pas avec les missions du centre social, missions déclinées dans les circulaires CAF¹.... En effet, nous avons pu le ressentir dans l'évaluation, **les thématiques autour de la participation des habitants, le développement du pouvoir d'agir, le développement social local sont autant d'outils, de moyens** que nous ne positionnons pas en objectifs priorités d'un projet social mais qui sont **au service d'une finalité**.

Un projet social ne peut présenter, de notre point de vue, plus de quatre ou cinq champs dans lesquels nous poursuivons des objectifs communs ou différenciés. Ce postulat nous semble important pour pouvoir ensuite, dans un délai malgré tout relativement court, évaluer réellement les impacts de nos propositions. A ce propos un objectif priorisé autour de la famille est proposé et fait l'objet d'un axe spécifique, « **l'action collective famille** ».

Port Neuf est un quartier particulier du point de vue de sa géographie, des populations qui y vivent. Sa diversité et les évolutions déclinées dans le diagnostic, interrogent la **mixité**, la possibilité de **vivre ensemble** dans cet espace restreint. Les évolutions constatées amènent aussi à questionner la place de notre structure face à une **précarisation** des populations. Il s'agit alors de penser un équilibre entre le centre social dans sa mission globale de « **faire société** » et le centre social comme lieu d'attention pour les publics les plus vulnérables. C'est cette problématique de quartier et cette recherche d'équilibre, derrière lesquelles existent des enjeux forts, qui aujourd'hui nous amènent à définir les objectifs proposés. L'évaluation menée a montré les réussites et limites liées en partie à l'organisation de notre travail et les modalités de mise en œuvre des moyens dont nous disposons. Ces éléments d'organisation de travail restent des moyens au service d'un projet social et ne peuvent être priorités en objectif.

Avant de présenter le projet lui-même, une courte synthèse du cadre de référence et du diagnostic est proposée. Une partie méthodologique explique la méthode d'élaboration du présent projet.

Nous souhaitons un projet social très en lien avec notre environnement d'intervention, un projet réaliste et évaluable mais aussi un projet partagé. Dans ce sens, la communication sera un enjeu important et la question de **l'évaluation continue participative** est partie intégrante de chacun des axes proposés et des actions en cours de réalisation.

¹ Circulaire 2012-13 et Circulaire n° 2016-005



PARTIE 1

Les préalables au projet social

5

Les valeurs et le cadre de référence²

Nous rappelons ici ce que nous avons écrit dans le document d'évaluation, puisque le cadre de référence reste bien entendu inchangé :

« *Le centre social et socio culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.*³ ». Cette définition s'appuie sur trois valeurs fondatrices que sont, la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

La CNAF, en référence à la circulaire de 2012⁴ rappelle les valeurs de la république où la dignité humaine et la solidarité, sont citées à l'identique comme la charte des centres sociaux, complétées cependant de la laïcité, la neutralité, la mixité, la participation et le partenariat.

Les finalités qui transcendent l'ensemble des projets sociaux des structures comme la nôtre, définissent des axes issus des valeurs et principes précités⁵ : *L'inclusion sociale et la socialisation des personnes, le développement de liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.*

Il est rappelé que ces trois finalités se réfèrent « *aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain*⁶ ».

La circulaire CNAF N°2016-005 rappelle que « *la démarche participative des usagers/habitants est l'élément fondamental de l'agrément des centres sociaux [...]*⁷. Cette citation de la circulaire de 2016 reprend les fondamentaux déjà posés en 2012 où l'on peut lire : « *L'animation de la vie sociale, repose sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales, elle s'appuie sur des équipements de proximité (centres sociaux, structures d'animation locales).*⁸ »

Au-delà des grandes finalités, des valeurs et des principes d'action à l'œuvre, le centre social est « *un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale* » et dans le même temps « *Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.*⁹ ».

L'ensemble de ces points principaux rappelant le cadre de référence nous indique ce qu'est le centre social, les valeurs sur lesquelles il s'appuie et les modalités de mise en œuvre fondatrices (la démarche participative).

² Voir évaluation du projet social 2018-2021 – maison de Quartier de Port Neuf

³ Charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels de France, Paris le 18 juin 2000.

⁴ Circulaire 2012-13 page 9

⁵ Circulaire 2013-13 page 8

⁶ idem

⁷ Circulaire n° 2016-005, page 2

⁸ Circulaire 2012-13 page 6

⁹ Circulaire 2012-13 page 9

Le projet présenté répond à ce cadre puisque les propositions s'orientent, en fonction du contexte spécifique du quartier, sur la question de l'accueil pour tous, la mixité, la cohésion sociale. La participation est « le fil rouge » des modalités d'interventions.

Qu'est-ce qu'un centre social ? ¹⁰

Structure de proximité qui crée et nourrit le lien social, il accompagne les mobilisations et les projets des habitants, construit de meilleures conditions de vie, propose des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales, pour répondre aux besoins du territoire. Le centre social est un lieu d'engagement, un terreau du pouvoir d'agir, un projet de société local, un réseau qui a une histoire de 100 ans.

7

Un centre social : Le lieu des POSSIBLES

Un centre social est avant tout un CREATEUR de lien : accueil de toutes et tous, être accueilli, être écouté, échanger, faire et réfléchir ensemble.

Un centre social propose des activités et des services pour répondre aux besoins des habitants : lieu d'accueil enfants/parents, accueil des enfants avant et après la classe, les mercredis, pendant les vacances, accompagnement à la scolarité, accueil des jeunes, activités de prévention jeunesse dans et hors lieu scolaire, ateliers d'apprentissage, ateliers de loisirs, ateliers santé, bien-être, il favorise l'accès aux droits, aux activités culturelles, l'animation de réseaux locaux.

Pépinière d'initiatives citoyennes : création ou participation à des projets collectifs pour créer du lien, relier les gens, faire société.

La force du centre social est l'engagement des habitants sous toutes ses formes : sur un projet, animer une activité, participer aux instances associatives, participer aux décisions, c'est avant tout un portage politique du projet appuyé par des professionnel-le-s.

Le terreau du pouvoir d'agir est avant tout reconnaître sa capacité à agir sur sa vie et son territoire et partir de ses préoccupations : ce sont les deux clés de la démarche du centre social.

Faire société c'est lutter contre les injustices, contribuer à une démocratie vivante, faire vivre des solidarités : le centre social porte, chaque jour, une vision et un projet de société, à travers ses valeurs, ses actions, ses façons de faire ! C'est ce que nous allons illustrer dans les pages qui suivent.

Un projet social pour quoi faire ?

La démarche de renouvellement d'un projet social est une étape importante dans la vie d'un centre social. Bien que l'obtention de l'agrément par la Caisse d'Allocations Familiales reste une finalité incontournable, cet exercice n'a de sens que parce qu'il intègre la réflexion sur nos actions chaque année, ce qui nous permet de mieux définir nos orientations et de nous adapter aux évolutions et/ou priorités sur notre territoire.

¹⁰ Fédération nationale des centres sociaux – qu'est-ce qu'un centre social

Des enjeux identifiés pour les années à venir :

- Réaffirmer nos valeurs et les partager collectivement
- Outiller les acteurs de la Maison de Quartier pour évaluer et rendre compte de nos actions
- Confronter nos observations et notre connaissance de terrain avec les orientations politiques de notre territoire, à l'échelle du quartier, de la ville et au niveau national
- Développer et compléter les offres sociales, éducatives et culturelles du territoire

Une complexité particulière pour ce projet social

8

Le projet social s'inscrit dans les orientations définies par la Caisse Nationale des Allocations Familiales et les valeurs fondamentales des centres sociaux. L'année 2023, début de l'élaboration de ce document, est marquée par des politiques publiques en renouvellement : d'une part la Convention d'Objectifs et de Gestion de la CNAF qui définit les orientations dès 2024 et la Politique de la Ville qui redéfinit les territoires prioritaires au niveau national. En février 2024, le quartier de Port Neuf reste quartier prioritaire de la ville avec une extension de son périmètre.

D'autre part, nous vivons des évolutions importantes de la classification des emplois déterminées par notre convention collective ELISFA. Si nous reconnaissons la nécessité de revaloriser les salaires pour faire face aux difficultés de recrutement et suivre l'inflation, l'impact financier nécessite des négociations avec nos partenaires ; le résultat de celles-ci pourrait avoir un impact également sur la réalisation du présent projet social.

Toutefois, malgré ces contraintes, nous restons mobilisés et convaincus de la réelle nécessité de travailler collectivement pour lutter contre toutes les formes de précarité et de vulnérabilité des habitants.



Une équipe mobilisée....



PARTIE 2

Le diagnostic de territoire¹¹

9

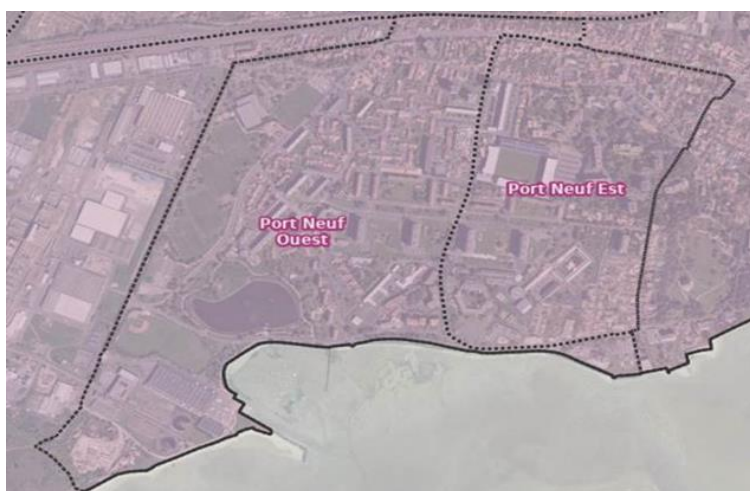
¹¹ Evaluation du projet social 2018 -2021 – Maison de Quartier de Port Neuf

Éléments de synthèse

Lors de l'évaluation nous avons réalisé un diagnostic de territoire à partir de nombreuses données des partenaires, des institutions publiques. Ce diagnostic très complet est ici synthétisé. Il n'a pas été aisé de « sélectionner » les points considérés comme essentiels à la compréhension des enjeux du territoire. Il s'agit donc d'un rappel des grandes lignes du diagnostic.

Le quartier de Port Neuf est constitué de deux IRIS¹² communément nommés « Port Neuf EST » et « Port Neuf OUEST ». Le quartier est classé en zone prioritaire depuis 2015¹³ et vient donc se rajouter aux IRIS, une troisième zone correspondant au quartier « politique de la ville » (QPV). Lors de l'évaluation nous avons retenu ces trois zones de référence pour élaborer le diagnostic.

10



La partie prioritaire du quartier « empiète » légèrement sur Port Neuf Est. La grande majorité de la zone prioritaire couvre le secteur Ouest de Port Neuf.

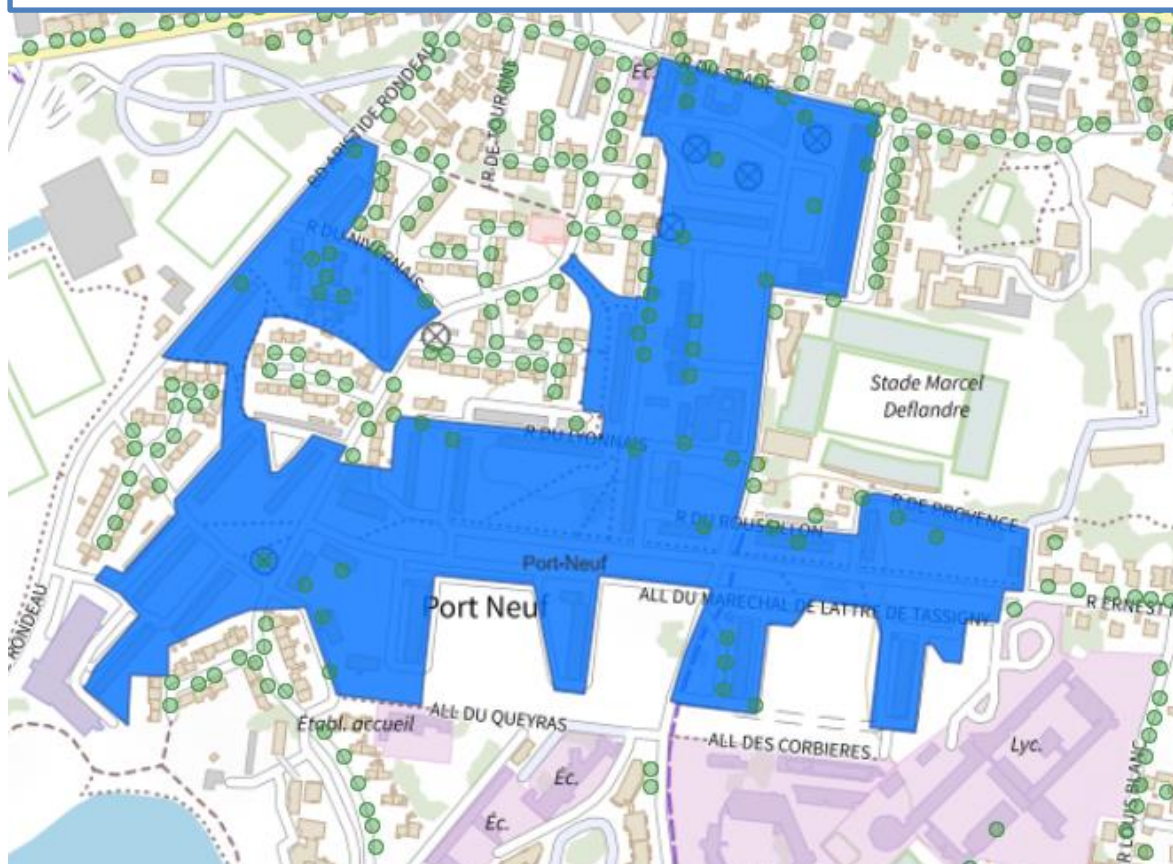
La configuration du quartier de Port Neuf

Port Neuf fait partie des quartiers Ouest Rochelais et a été créé à partir de la fin des années 1940. L'avenue du Maréchal Juin délimite les deux IRIS Est et Ouest.

¹² IRIS : Ilots Regroupés pour l'Information Statistique

¹³ Loi 2014-173 du 21.02.2014

Nouvelle carte de la partie prioritaire du quartier de Port Neuf - 2024



11

Nombre d'habitants

Année 2020 :

Nombre d'habitants : 4737
Nombre d'habitants Port Neuf Est : 1818
Nombre d'habitants Port Neuf Ouest : 2919
Nombre d'habitants zone prioritaire : 1606

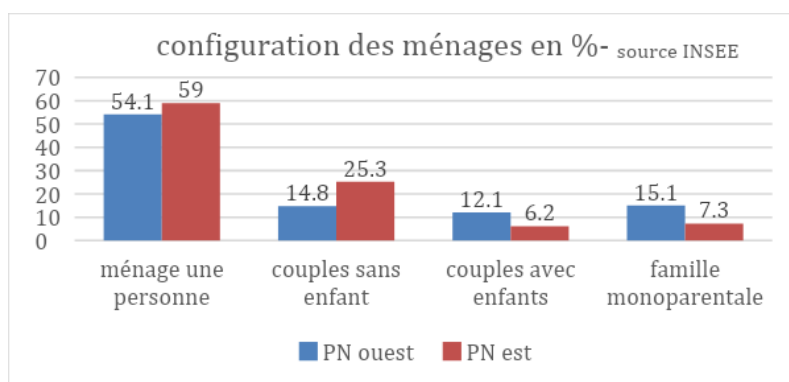
En 2024 la zone prioritaire est élargie et compte 2400 habitants soit 50 % de plus

Nous avons noté des évolutions de population significatives. En effet, à l'Est, la population diminue de 1.9 %, alors que le nombre de personnes de plus de 60 ans en augmentation de 20.42%¹⁴, représente 45.32% de la totalité. Le vieillissement est donc important dans cette partie du quartier. A l'opposé, alors que la population du côté Ouest augmente (1.9%), le pourcentage de personnes de plus de 60 est en diminution de 7.91%¹⁵. Plus d'un quart de la population de ce secteur (27.78%) a moins de 25 ans. Cependant, dans sa totalité, le quartier dénombre 666 jeunes de moins de 25 ans, soit environ 14% de la population globale.

¹⁴ Chiffre relevé dans le document « projet de territoire » de juillet 2020. Mairie annexe de Laleu et INSEE

¹⁵ Idem

La constitution des ménages



Le schéma proposé montre un taux important de personnes vivants seules. Nombreuses sont les familles monoparentales dans le quartier (voir chapitre QPV).

12

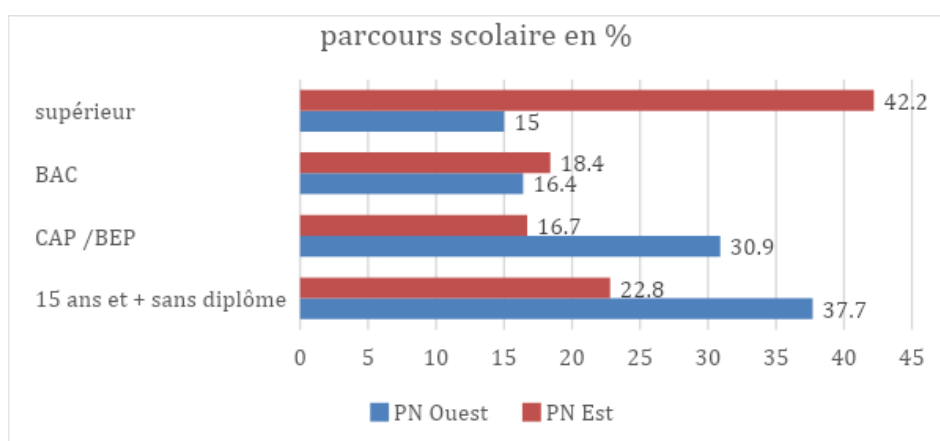
Le taux de pauvreté

Afin de ne pas alourdir le propos, nous donnons seulement les chiffres globaux. Le détail autour des allocataires CAF, des bénéficiaires CMU et demandeurs d'emploi est développé dans le document d'évaluation diffusé en 2021.

Le taux de pauvreté est calculé par rapport à un revenu médian différent selon les pays. En France, en 2018, 60% du revenu médian représentait 1063 euros¹⁶ (personne seule). La moyenne nationale faisait état d'un taux de pauvreté de 14.7 % de la population.

	Taux de pauvreté ¹⁷
Port Neuf Est	15.9 %
Port Neuf Ouest	26.3 %

La scolarité

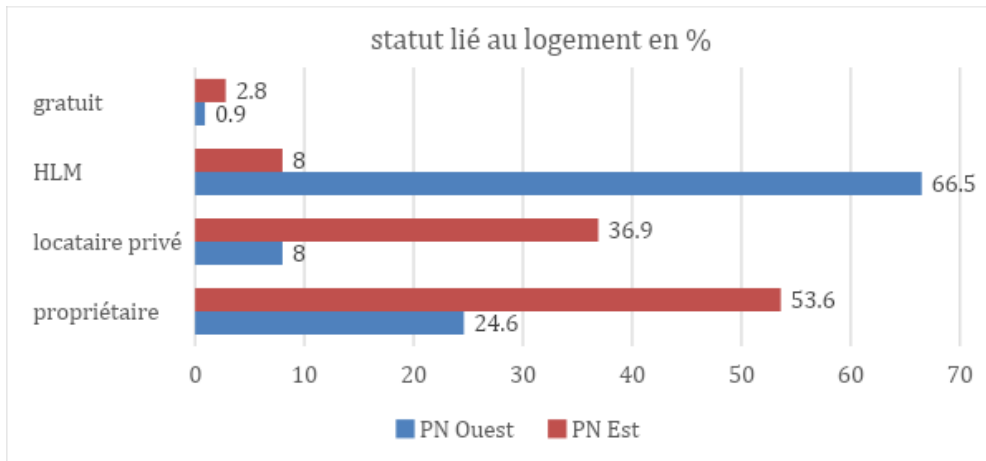


¹⁶ Données INSEE 2018

¹⁷ Référence INSEE 2015

C'est par cet item que nous avons pu repérer des différences fondamentales entre IRIS. Les parcours scolaires sont à mettre en lien avec le taux de pauvreté des secteurs, le taux de chômage et les conditions de vie des populations. A noter qu'à l'Ouest 37.7 % des plus de 15 ans sont sans diplôme.

Le logement



Il ne semble pas nécessaire d'approfondir plus ce thème sur les deux secteurs. En effet, les schémas sont explicites. Il existe une différence fondamentale entre les secteurs, différence qui laisse entrevoir la différence de statut social des populations, selon le lieu de domiciliation. Bien entendu, les 66.5 % de logements sociaux côté Ouest correspondent aux bâtiments de la zone QPV.

Un quartier Politique de la Ville (QPV)

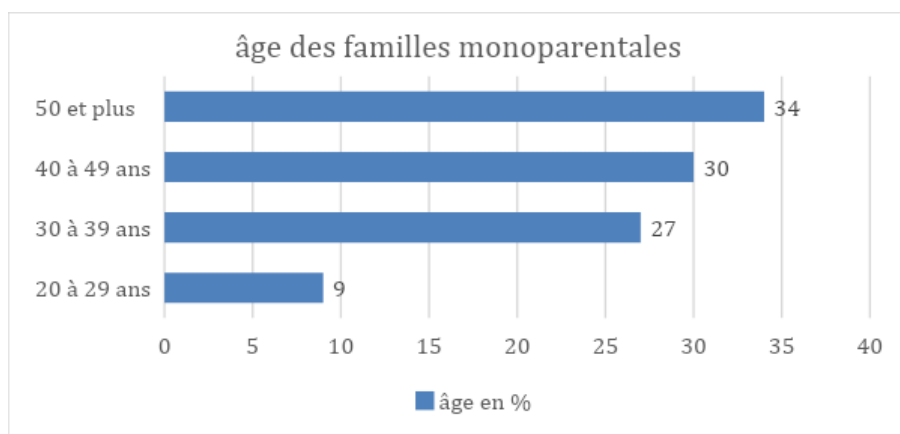
Nombre d'habitants

2400 habitants soit 50% de la population totale du quartier de Port Neuf.

→ 53.2 % de femmes et 46.8 % d'hommes.

Un regard sur les familles monoparentales

Un regard spécifique est nécessaire pour cette catégorie de population, dans la mesure où les familles monoparentales représentent 25% des familles du QPV. Soit 354 familles concernées par la situation de monoparentalité.



En 10 ans le taux de familles monoparentales sur le quartier de Port Neuf a augmenté de 10 % et est supérieur à celui des autres quartiers, de la Ville et de l'agglomération.

Les items liés aux nombres d'allocataires, taux de chômage, scolarisation illustrent la paupérisation très importante et très rapide de la population du quartier prioritaire de Port Neuf.

Le **taux de pauvreté** de la partie prioritaire permet de se représenter assez clairement ce que peuvent être les résultats statistiques globaux.

	Ouest	Est	QPV
Taux de pauvreté	26.3 %	15.9 %	36.1 %

Il est à noter que le quartier compte 929 logements sociaux soit 95% du parc des logements sur ce territoire. La particularité est que 52% de ces logements sont des 2 pièces (sur la commune : 21 % et l'EPCI : 21 %) ¹⁸.

¹⁸ SDES, répertoire du parc locatif social 2019 – INSEE recensement de la population 2019

Le quartier de Port Neuf a également la spécificité d'avoir des logements pour familles nombreuses : 43,1 % des logements comptent 3 pièces (24,5 % pour La Rochelle et 20 % EPCI)

Notons également que le coût des loyers sur ce parc est le moins élevé de la Ville et de la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

Nous avons des familles qui restent plus longtemps dans ces logements que sur l'ensemble du territoire :

De 5 à 9 ans : 19% contre 15 % commune et EPCI

10 ans et + : 47 % contre 38% commune et 44 % EPCI

La part des étrangers présents sur le territoire est de 10 % contre 6% commune et 4% EPCI¹⁹.

En guise de conclusion de cette synthèse concernant la population du quartier de Port Neuf nous reprenons le commentaire ci-dessous qui a inspiré fortement la définition des enjeux de notre territoire.

Conclusion : la population de Port Neuf

Comme nous l'avons déjà cité, le quartier de Port Neuf a cette particularité d'englober des espaces de vie, qui ont des caractéristiques de population très différentes. Une observation du quartier par zone seulement, nous amènerait certainement à proposer des actions très différentes. Imaginons un centre social spécifiquement rattaché à l'IRIS Est ou l'IRIS Ouest, ou encore un centre social uniquement en QPV, quels seraient les effets, les attendus d'un tel découpage ? Le risque majeur est alors de différencier les propositions en fonction du statut social, et de fait renforcer les différences, les stéréotypes en « triant » les destinataires de nos propositions. **Observer le quartier « globalement » nous amène à penser la mixité comme d'emblée présente.** La configuration spécifique de Port Neuf devient alors un atout. Il nous faut cependant rester clairvoyant, et ne pas considérer que la mixité existe par elle-même. Il s'agirait plutôt de réfléchir l'opportunité d'utiliser cette configuration, pour la mettre en œuvre, peut-être plus « réellement ». Dans tous les cas, nous avons observé qu'une partie importante des personnes, vivant sur le quartier, présentait des difficultés de vie. Un travail autour de la mixité ne doit pas écarter les besoins spécifiques de chacun. L'équilibre reste à trouver.

¹⁹ INSEE 2018

PARTIE 3

La Maison de Quartier de Port Neuf Centre Social Jean Benoît

16

Un peu d'histoire...

« Au début des années cinquante, les premiers habitants de la cité nouvelle de Port Neuf ont vécu au milieu des moutons et des vaches, bercés le soir par le chant des grenouilles. Puis petit à petit, les champs et les marais ont cédé la place aux constructions HLM, aux maisons individuelles et aux résidences. »²⁰.

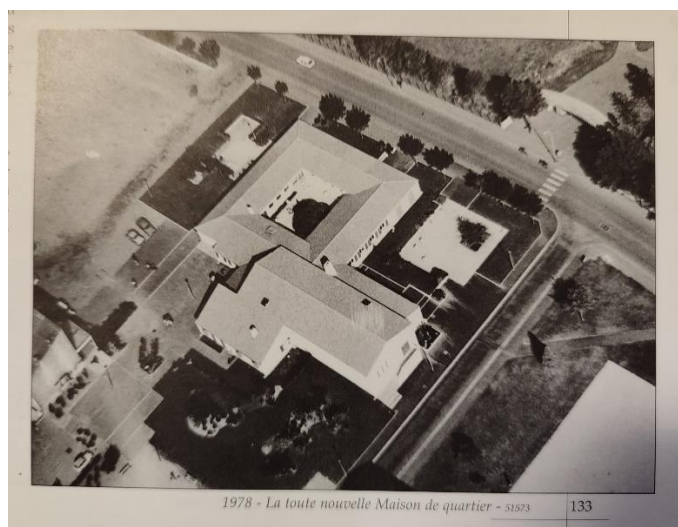
Qui est Jean Benoît²¹ : le père fondateur de la Maison de quartier

Administrateur CAF en 1950, il siégea à ce titre à l'Office Public Municipal HLM de 1952 à 1968.

En 1956, avec des familles de Port Neuf, il créa **BATICOOP** dont les premières réalisations se firent sur le nouveau quartier de Port Neuf.

Toute sa vie, il milita pour développer la vie sociale, la tolérance, la coopération entre les familles, quelles que soient leurs options et leurs croyances.

C'est en 1963 qu'il contribua à la création d'un foyer des jeunes de Port Neuf et quelques années plus tard à la fondation de la Maison de quartier, devenue Centre Social dont il fut le premier Président puis le trésorier.



La Maison de Quartier n'a cessé d'innover ; en 2010 un chantier d'insertion donne naissance à une entreprise d'insertion « Remise à flot » dont la marque est déposée à l'Institut national de la propriété industrielle en mars. En 2018, l'association ALTEA Cabestan en prend la gestion.

C'est avant tout un foyer d'habitants qui se mobilisent, administrent, concertent et font vivre leur quartier. Nous reviendrons plus en détail sur la gouvernance de ce bel outil.

²⁰ Paroles de Rochelais n° 20, mars 2012

²¹ <https://maitron.fr/spip.php?article16268>, notice BENOIT Jean, Eugène par Éric Belouet, version mise en ligne le 20 octobre 2008, dernière modification le 19 février 2010.

Un partenariat diversifié

Quelques années en arrière, un partenariat fort existait avec les structures du quartier. Il a suffi de difficultés internes et de la crise sanitaire pour que ce partenariat se délite jusqu'à une rupture de confiance avec quelques acteurs institutionnels.

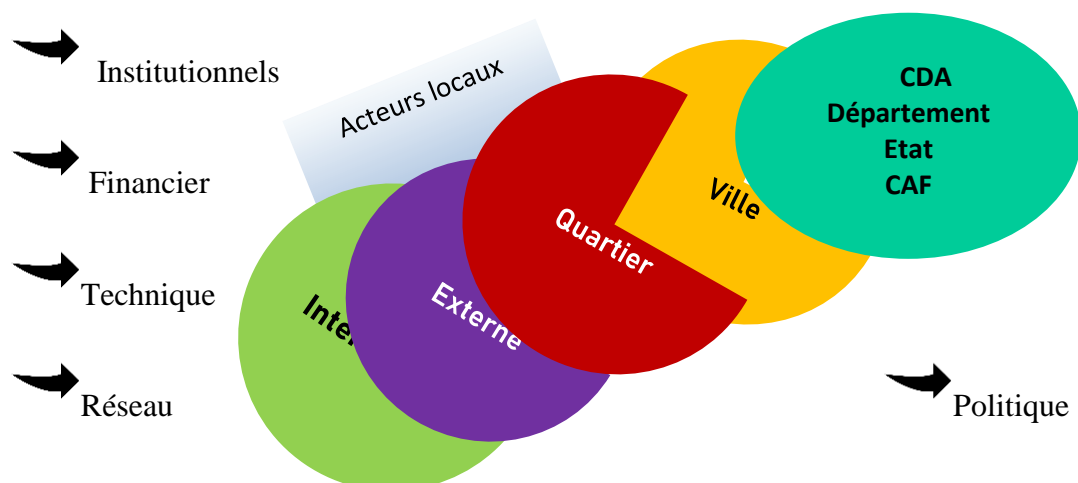
Nous mettons l'accent sur ce point pour ce projet social : nous souhaitons non seulement **renforcer les liens de confiance avec les partenaires du quartier et institutionnels** mais également développer de **nouvelles collaborations** pour renforcer les actions de qualité et leur diversité sur le territoire.

La question du partenariat est cruciale : à la fois nous avons des intérêts communs à nous allier mais toutefois, il est nécessaire de bien définir qui fait quoi pour que chacun garde sa légitimité, son indépendance dans l'interdépendance. Un des acteurs prend une initiative au regard d'une question, d'une observation, d'une intuition : il est évident que nous devons partager pour mieux agir et parfois même abandonner ou transformer nos propositions. C'est un long chemin que nous pouvons mener ensemble avec force et conviction pour une démocratie au quotidien, dans l'intérêt commun.

Notre partenariat opérationnel : A ce jour, nous travaillons de concert avec la Mairie annexe, le Comité de Quartier, l'OPHLM, l'ADEI, le PLIE, Pôle Emploi, le Service Social du Département, le CCAS, le PRE, les établissements scolaires (école Descartes, Collège Missy, Lycée St Exupéry, Lycée de la Mer et du Littoral), la crèche Méli-Mélo, le RAM, l'UNAPEI, l'EHPAD, Maison des adolescents, ligue de l'Enseignement, les Boucaniers, la Fraternité, le planning familial, le CIDFF, La liste n'est pas exhaustive. Nous élargissons régulièrement nos partenariats en fonction des thématiques mises en œuvre. Les relations sont fluides et constructives. Nous avons également établi des relations sereines avec les commerçants qui soutiennent dès qu'ils le peuvent, les actions sur des temps forts.

Les interactions sont simples et nous nous faisons confiance. Pour favoriser la connaissance des champs d'intervention des uns et des autres, nous invitons régulièrement des partenaires aux réunions d'équipe afin que l'ensemble des professionnels se rencontrent et puissent procéder aux orientations pertinentes des publics.

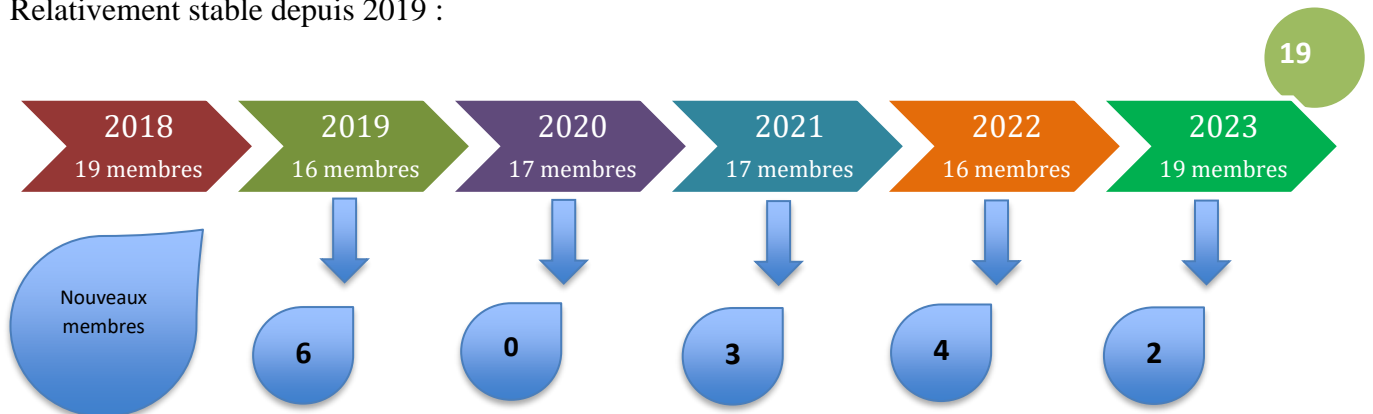
Le partenariat revêt plusieurs formes, ainsi nous pouvons distinguer :



Focus sur la vie associative : Des bénévoles dynamiques et toujours présents

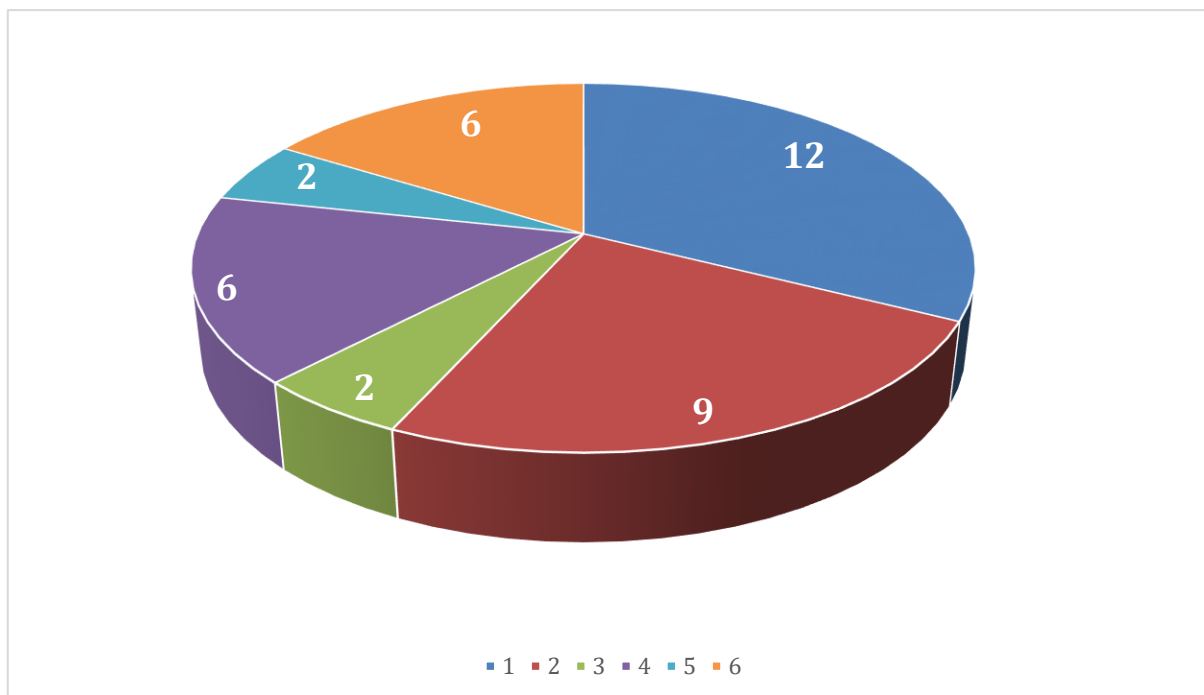
↳ Gouvernance associative

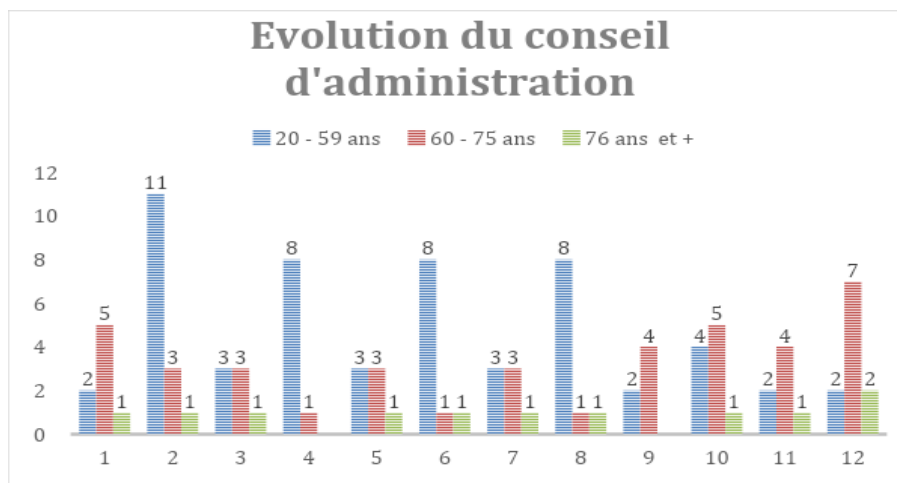
Le conseil d'administration est composé de 16 personnes élues et 3 membres de droit.
Relativement stable depuis 2019 :



De 2018 à 2023, **33** adhérents ont été administrateurs pour la Maison de Quartier, dont seulement 6 personnes sont élues depuis 2018.

Ancienneté dans le poste d'administrateur de 2018 à 2023

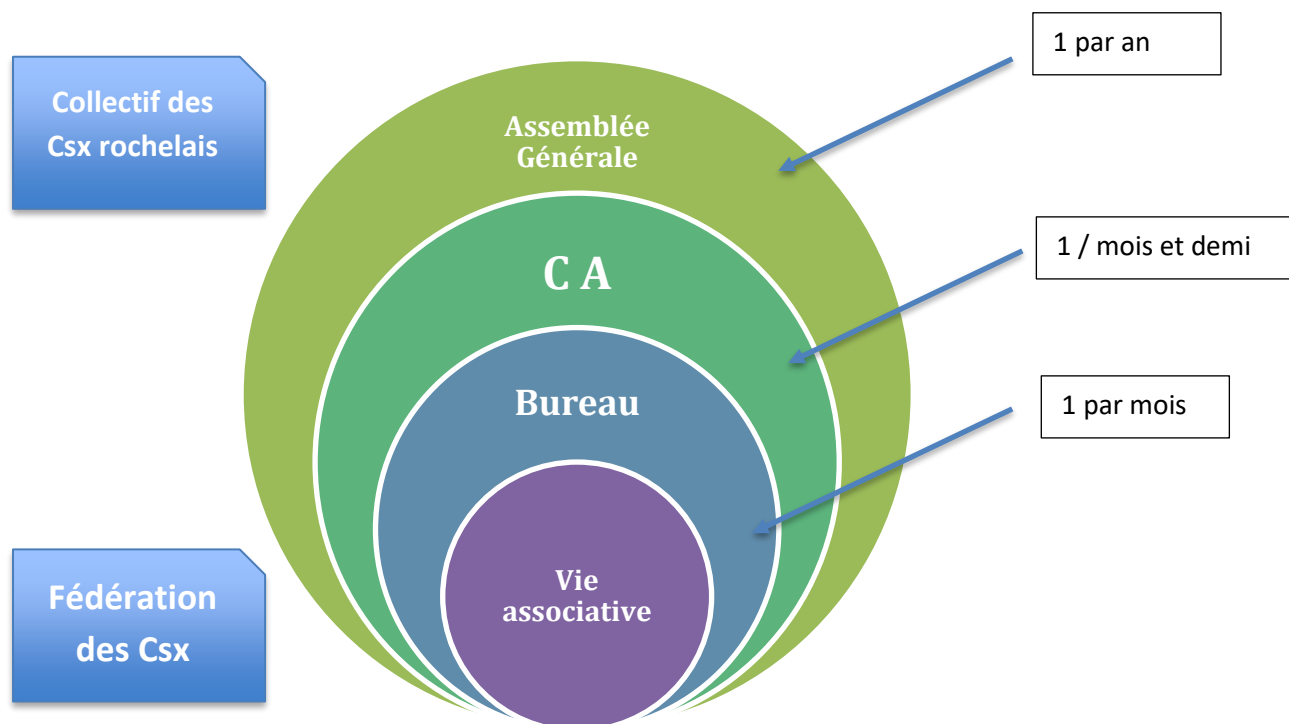




Grâce à la connaissance du fonctionnement de la Maison de Quartier acquise par les administrateurs, les membres du Conseil d'Administration ont pu faire face aux difficultés cumulées de ces dernières années. La tâche est difficile et nécessite des compétences en multiples domaines ; le bénévolat est parfois mis à rude épreuve et nécessite deux éléments fondamentaux : la formation des administrateurs et l'appui du réseau fédéral. C'est ce que nous nous attachons à faire et poursuivrons dans les années à venir. Des échanges réguliers avec les autres centres (le collectif des centres sociaux rochelais et le réseau départemental) génère une dynamique collective.

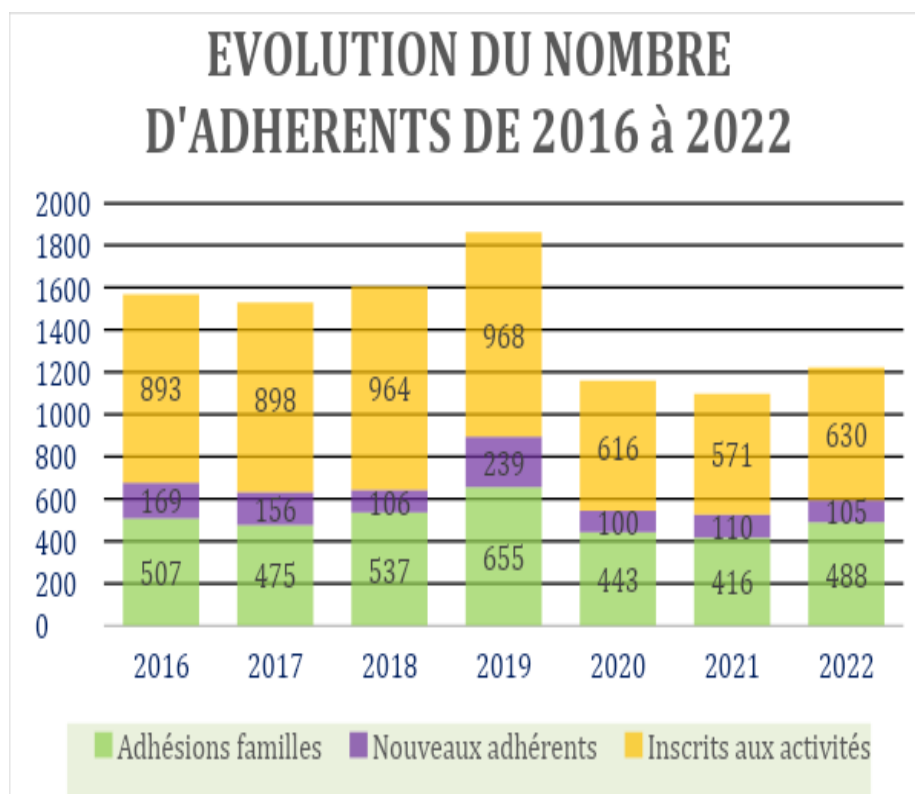
Ainsi, nous sommes fiers d'avoir adhéré à cette **fédération en 1981** qui ne cesse de porter les valeurs d'une société que nous souhaitons plus juste.

↳ Fonctionnement des instances associatives



Focus sur les adhérents et les activités

↳ Les adhérents : quelle fréquentation au fil des différentes années ?



2023

567 familles

**1121
personnes**

21

Précision : inscrits aux activités autres que l'ALSH, par exemple pour 2022 il faut considérer 630 personnes inscrites aux activités **ET** 380 enfants et jeunes de moins de 18 ans soit : **1010 participants** en réel. Nous constatons que les adhésions familles ne cessent d'augmenter. Entre 2021 et 2023, nous avons 151 nouvelles familles inscrites.

Remarquons que le nombre de personnes qui fréquentent la Maison de Quartier **représente ¼ de la population** (nous parlons en chiffres réels et non potentiels).

En septembre 2022, nous avons proposé une **nouvelle tarification** des activités en fonction des ressources des ménages. A ce jour, nous avons **6 tranches de revenus** qui permettent d'ajuster la participation individuelle aux activités. Notre ambition est de proposer des tranches supplémentaires pour être plus juste pour les familles.

En 2023, nous avons fait évoluer nos propositions d'activités en fonction des demandes des adhérents. Notre offre est très diversifiée et répond aux caractéristiques de notre public mais également est en complémentarité de l'offre sur le territoire.

1. Pour quelles activités :

	Petite enfance	Enfance	Ados/jeunes	Adultes	Parents	Familles Adultes avec enfant(s)	Finalités Axes
Ecole maternelle, RAM							
Bibliothèque							
Jardin de l'Anse							
Ateliers nature							
WE Chaumont sur Loire							
Marche plaisir							
Cani-balade							
Fitness							
Danse d'ancrage							
Piscine							
Atelier Zen Zen							
Sophrologie							
Yoga en famille							
Yoga débutants							
Yoga confirmés							
Tai Chi							
Pilates							
Art du fil tricot/crochet							
Couture							
Art floral							
Bois Bricolage							
Cuisine							
Le Gourmet							
Pâtisserie							
Atelier pâtisserie en anglais							
Atelier d'anglais							
Photographie							
Atelier artistique							
Chorale							
Atelier d'expression théâtrale							
Généalogie							
Création de Laclik							
Sorties patrimoine							
Sorties							

Soirées culturelles							
Séjours							
Expositions							
Atelier écriture							
Club lecture							
Livres en liberté							
Journées de gratuité							
ACIS							
Stages Bien-être Santé							
Atelier Mémoire							
Espace numérique							
Atelier informatipour débutants							
Ecrivain public							
Café du jeudi							
Conseil Citoyen							
Portes ouvertes							
Assemblée Générale							

Axes :

-  Education
-  Inclusion
-  Santé
-  Interculturalité
-  Culture
-  Lien social
-  Solidarité



PARTIE 4

Méthodologie pour construire le projet social

Les étapes méthodologiques et la démarche participative

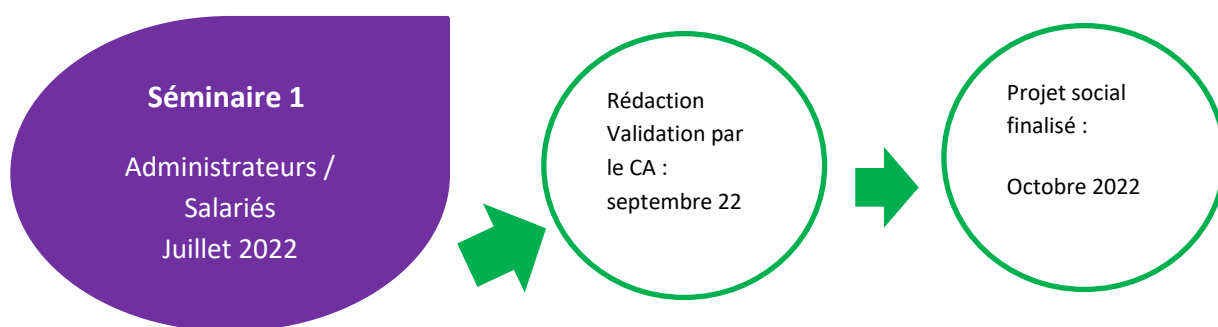
Éléments de contexte

Après plusieurs années tumultueuses, les professionnels et les administrateurs se sont repliés sur eux-mêmes. Ainsi, le centre social s'est concentré sur le service aux habitants sans cohésion d'ensemble. Toutefois, il ne s'agit pas de blâmer qui que ce soit, le repli est inévitable en période d'incertitude. Cette Maison de Quartier a tous les ingrédients pour travailler en coopération et coconstruire un projet pertinent pour la population du quartier. C'est ce que nous avons pu constater au fil des séminaires : si lors du premier regroupement, les relations étaient quelque peu distantes entre les salariés, et entre les salariés et les administrateurs, nous ne pouvons que constater que la parole s'est libérée, la confiance et la coopération dans l'équipe se reconstruisent. Nous avons mis notre priorité sur cette dimension qui impacte le fonctionnement de l'ensemble de la Maison de Quartier. C'est ce qui nous permet aujourd'hui de réfléchir ensemble aux actions et à leur pertinence à la vue des problématiques repérées

25

Une première étape compliquée en 2022

Phase de construction du projet :



La demande d'agrément portait sur la nécessité d'accorder au centre social 2 années pour mettre en œuvre la méthodologie de construction du projet social afin de respecter la démarche participative et les échéances politiques citées en introduction

 **Agrément accordé pour un an (2023)**

Une seconde étape en 2023

ELABORATION DU PROJET SOCIAL : 2024/2028

Présentation publique :
bénévoles,
partenaires,
administrateurs,
salariés, adhérents

Novembre 2022

38 personnes présentes

Réparties en 4 groupes de travail pour poursuivre le travail de coopération sur le projet social

(Éducation – santé – inclusion – solidarité)

26

Séminaire 3
Administrateurs/
Salariés/Bénévoles
25 mai 2023

25 Mai 2023

34 personnes présentes

Jeux d'inclusion

Travail en groupe mixte

Pause repas partagé



Une démarche participative



27



Echanges,
Respect,
Partage



TOUS DANS LE
MEME BATEAU
« PROJET
SOCIAL »

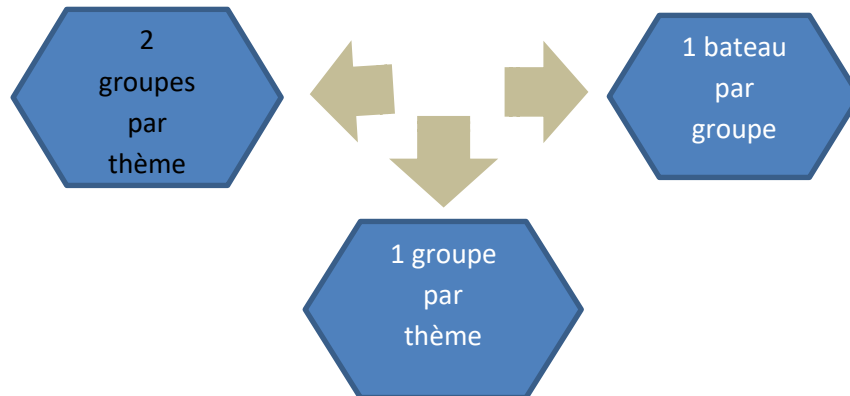
Contre Vents et
Marées



28

EDUCATION

SOLIDARITE



SANTE

CULTURE

Lors des regroupements 3 et 4, la confrontation des idées, la prise de parole de chacun, le respect des uns et des autres, les échanges sont riches et nous pouvons affirmer aujourd'hui qu'une dynamique collective et une appartenance à une équipe est ressentie ; chacun exprime sa volonté d'aller plus loin. C'est une illustration authentique de ce que peut être la participation active. Cependant, cet accompagnement est quotidien et nous ne pouvons-nous dire que le processus en marche est acquis ; il nécessite de nombreux autres outils pour que cette situation ne soit pas éphémère.

Séminaire 4

Administrateurs/
Salariés/bénévoles
06 juillet 2023

28 personnes présentes

Jeux d'inclusion
Travail en groupe mixte
Pause repas partagé

Les valeurs clés socle du projet

Le dernier moment de nos rencontres collectives a porté sur les « **valeurs** » ;

Ainsi chacun a pu choisir 3 valeurs qui semblent fondamentales, expliciter ses choix.

A la fin de la séance, il ne devait rester que les TROIS valeurs que nous voulions porter en priorité pour notre projet.

Les 3 valeurs retenues pour « infuser » le projet social 2024-2027 sont :



29

L'évaluation du projet social en continu

Afin d'engager un processus d'évaluation en continu tout au long des 4 années du projet social qui s'engage, l'équipe bénévole et salariée fait le choix d'une méthodologie structurée tout au long de l'année.

✳ Les **commissions thématiques** se réunissent au moins une fois par an et ont pour vocation d'évaluer l'atteinte des objectifs par action réalisée en s'appuyant sur les bilans des actions (lesquels s'adossent aux critères et indicateurs retenus par action)

✳ Un **séminaire trimestriel** (hors période d'été) réunissant administrateurs et salariés a pour objectif d'évaluer l'atteinte des objectifs généraux du projet social en prenant appui sur les axes du projet. Ce séminaire a pour ambition d'apprécier l'état d'avancée du projet et d'opérer éventuellement des réajustements.

✳ Le **comité des partenaires institutionnels** initié en 2023 se réunira deux fois par an. Il a pour objectif de mettre au débat le projet avec les partenaires et de recueillir leur point de vue sur l'avancée des travaux en lien avec les évolutions du territoire.

✳ Enfin, un **bilan intermédiaire du projet**, au terme des deux premières années, sera un temps fort regroupant habitants, salariés et bénévoles. Il s'agira ici de partager à nouveau les orientations du projet, de les mettre au débat et de les enrichir éventuellement.

PARTIE 5

Le projet social 2024-2027

Qu'est-ce qu'on veut atteindre d'ici 2027 ?

Une Incroyable Richesse Sur Ce Territoire Particulier

Sa situation géographique et son aménagement (et projet à venir) participent à une qualité de vie pour tous. La présence de populations de caractéristiques différentes : âge, constitution des ménages, familles monoparentales, niveau de vie, origine culturelle, ... permet d'envisager des actions socles du « vivre ensemble ».

Toutefois, nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que ce quartier aux apparences « où il fait bon vivre » est marqué par la discrétion de ses habitants qui cumulent des difficultés insoupçonnées à priori car invisibles.

Force est de constater que l'accueil des habitants dans et hors Maison de Quartier met à jour des problématiques d'isolement, d'addictions graves, de violences intra familiales, d'exclusion liée au handicap, de non accès aux droits et d'exclusion numérique, d'éducation, d'épuisement parental ou familial, d'agressivité, de santé mentale.... Ces phénomènes sont repérés et partagés avec les partenaires du quartier. Ensemble, des actions sont réfléchies en complémentarité et en collaboration.

Sur la base de ces constats, nous avons retenu **3 ambitions majeures** pour notre projet social 2024-2027. Ces ambitions sont déclinées en **4 axes thématiques, un axe transversal et un axe familles**.

NOS AMBITIONS

Promouvoir la mixité sociale comme garde-fou au risque de morcellement du quartier

Résultats attendus

Nous souhaitons concourir à la fabrique d'un quartier solidaire avec une identité forte qui prenne appui sur la diversité de ses habitant.es

Favoriser le bien vivre ensemble en renforçant les espaces de participation

Résultats attendus

Nous souhaitons proposer des espaces participatifs qui tissent les liens et fassent de Port Neuf un quartier désirable

Proposer des activités conscientisantes et émancipatrices

Résultats attendus

Nous souhaitons que le centre social soit un espace où chacun.e déploie son pouvoir et sa capacité à agir

32

↳ **Pour atteindre ces ambitions, nous articulons notre projet social autour de 5 axes de travail majeurs**

AXE TRANSVERSAL

Renforcer une vie associative ouverte, dynamique, qui favorise la capacité d'agir de chacun.e

AXE FAMILLE

Affirmer un projet action collective en direction des familles

AXE 1

Agir pour l'inclusion sociale, culturelle et numérique

AXE 2

Développer un accueil de qualité par tous et pour tous

AXE 3

Développer une politique jeunesse en partenariat avec les acteurs locaux

AXE 4

Agir collectivement contre les inégalités de santé et pour le bien-être social

AXE TRANSVERSAL

Renforcer une vie associative ouverte, dynamique, qui favorise la capacité d'agir de chacun.e

* De quoi parlons-nous ?

La participation des habitants est un socle du projet social. Pourquoi l'avoir mis en axe transversal du nouveau projet social ?

Les turbulences évoquées précédemment, ont fait que les habitants ont déserté la maison de quartier. Crise COVID, accueil laissant à désirer, non prise en compte des problématiques ou tout simplement des souhaits ou désirs des habitants.

Il s'agit de reconstruire, de regagner la confiance, d'être à l'écoute, d'aller vers les personnes qui fréquentent la maison, pour les amener vers d'autres activités, s'intégrer, participer, s'exprimer et être force de proposition jusqu'aux instances de décision.

33

* D'où partons-nous ?

FORCES

- Augmentation du nombre de bénévoles
- Engagement des bénévoles devenus animateurs d'activités et/ou membres du CA
- Participation accrue des bénévoles à la construction et réalisation des actions collectives
- Augmentation du nombre de nouveaux habitants adhérents
- Pilotage renforcé

FAIBLESSES

- Faible participation des habitants de la zone géographique en QPV
- Insuffisance de proposition sur les valeurs citoyennes
- Un accompagnement à la prise de fonction d'administrateur faible
- Structuration du CA peu ou pas formalisée
- Délégations et mandats inexistantes
- Rôle de l'administrateur insuffisamment défini

OPPORTUNITES

- Mixité sociale présente sur le quartier et à la maison de quartier
- Implication du conseil citoyen
- Partenariat de proximité efficace
- Comité de quartier très présent
- Réseau de commerçants mobilisable

RISQUES

- Risque de fonctionner dans un entre soi (en mode « club »)
- Risque d'utilisation des bénévoles sans activer leur citoyenneté

* Quels sont nos objectifs ?

1. Offrir aux habitants des espaces d'expression où ils ont la possibilité de s'exprimer et d'agir sur leur environnement, sur leur devenir
2. Tisser un réseau partenarial qui favorise la rencontre en toute confiance
3. Permettre l'accès aux processus de décision en activant le pouvoir d'agir de chacun

<i>Les objectifs</i>	<i>Quelques actions envisagées pour atteindre ces objectifs</i>
<i>Offrir aux habitants des espaces où ils ont la possibilité de s'exprimer et d'agir sur leur environnement, sur leur devenir</i>	Comité de quartier Conseil citoyen Café du jeudi Café des parents Café en pied d'immeuble Les actions d'actions et sorties proposées Journées portes ouvertes Journées gratuité
<i>Tisser un réseau partenarial qui favorise la rencontre en toute confiance</i>	Rencontres avec commerçants et partenaires institutionnels Fête de quartier Carnaval Fête de Noël Réunions d'équipe ouvertes Semaine de la petite enfance
<i>Permettre l'accès aux processus de décision en activant le pouvoir d'agir de chacun</i>	Instances d'élaboration des actions jusqu'à l'évaluation Journée portes ouvertes Séminaires salariés/bénévoles Formation action bénévoles/salariés sur l'éducation populaire Accompagnement à la structuration du CA Accompagnement à la clarification des modes de gouvernance

AXE 1

Agir pour l'inclusion sociale, culturelle et numérique

Notre quartier est « quartier prioritaire politique de la ville » et cette zone vient d'être élargie, passant de 1606 habitants à 2400 habitants sur une population globale de 4737 habitants, soit la moitié de sa population.

On remarque un grand nombre d'habitants isolés, avec une caractéristique forte sur ce quartier : beaucoup de ces habitants vivent de façon recluse.

Un grand nombre de ménages d'une personne, de familles monoparentales, de jeunes vivent sur Port neuf.

Le taux de pauvreté est élevé.

35

* De quoi parlons-nous ?

Selon les participants à l'élaboration du projet, il s'agit ici d' « accompagner tous les publics, en groupe ou individuellement, à trouver une place au sein d'un collectif en prenant en compte la diversité de chacun. Il s'agit également de faciliter les échanges entre les habitants, les acteurs du quartier et les institutions. Pour y parvenir, le centre social mobilisera différents médias : le numérique, l'art, et la culture au sens large ».

* D'où partons-nous ?

FORCES

Service de médiation numérique très fréquenté
Accompagnement Collectif en Insertion Sociale (ACIS) très sollicité
Des locaux propices aux manifestations d'ampleur
Des services permettant l'accès à la maison de quartier
Des actions culturelles participatives qui rencontrent un franc succès

FAIBLESSES

Des actions insuffisamment reliées les unes aux autres en interne et en externe
Des acteurs qui ne communiquent pas assez sur les objectifs poursuivis
Faible mobilisation des parents de l'ALSH
Peu d'activités culturelles

OPPORTUNITES

Une ouverture vers de nouveaux partenariats : santé ville, service social départemental, CCAS, EHPAD etc.
Renforcement de partenariats déjà engagés : collège Missy, ADEI, Lycée St Exupéry, ALPMS etc.
Un comité de quartier qui anime un café chaque semaine et participe très activement à la vie de l'association

RISQUES

Se contenter d'un catalogue d'activités et de services
La méconnaissance des cultures d'origine des habitants risque de créer des actions fondées sur de l' « exotisme » davantage que sur des parcours migratoires et connaissances culturelles

* Quels sont nos objectifs ?

1. Combattre l'isolement des personnes
2. Créer les conditions de la reconnaissance des différences culturelles
3. Développer la curiosité et la créativité de tous
4. Favoriser la mixité sociale par le vivre ensemble et le faire ensemble

<i>Les objectifs</i>	<i>Quelques actions envisagées pour atteindre ces objectifs</i>
<i>Combattre l'isolement</i>	Accompagnement individuel et collectif (ACIS) Le café du jeudi Atelier cuisine du gourmet Tables d'hôtes Le jardin Les ateliers numériques La bibliothèque Actions « aller vers »
<i>Créer les conditions de la reconnaissance des différences culturelles</i>	Les sorties familles Les séjours La valorisation des cultures par un support artistique Sensibilisation à la notion de culture pour les équipes bénévole et salariée Réveillon solidaire
<i>Développer la curiosité et la créativité de tous</i>	Cinéma de plein air Festivals Fête de quartier Carnaval Sorties famille Les activités : danse, chorale, théâtre, peinture etc. Ateliers d'écriture Expositions Action « résonance des mots »
<i>Favoriser la mixité sociale par le vivre ensemble et le faire ensemble</i>	Actions collectives dans et hors la maison de quartier Actions intergénérationnelles : séjours, sorties piscine, ateliers bien être, ateliers créatifs etc. Aide aux devoirs Fête du jeu RV culturel à la maison de quartier Expositions Les ateliers numériques Actions « aller vers »

A titre d'exemple, pour illustrer la mise en œuvre de cet axe, deux fiches action vous sont proposées dans les pages suivantes : l'action « **résonance des mots** » (fiche action n°1) et l'action « **jardin partagé** » (fiche action n°2).

<p>NOM DU PROJET</p> <p>Résonnance des mots</p>	<p>AXE DU PROJET SOCIAL</p> <p><i>Axe 1 : Agir pour l'inclusion sociale, culturelle et numérique</i></p>
<p>PUBLIC VISE</p> <p>Habitants du quartier de Port neuf, adhérents de la maison de quartier</p>	
<p>DE QUOI S'AGIT IL ?</p> <p>Création d'un collectif d'acteurs (animateurs de la maison de quartier, bénévoles de la bibliothèque, partenaires etc.) qui aura pour vocation de définir ensemble un axe de travail pour un semestre. Des ateliers avec support artistiques seront mis en place pour permettre l'expression des personnes ainsi que la réalisation d'une œuvre collective et/ou individuelle. Un temps fort annuel ouvert au public permettra de partager les fruits de l'expérience.</p>	
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eduquer à la citoyenneté : apprentissage et reconnaissance des codes sociaux - Se respecter pour respecter les autres : ce que les mots produisent sur le corps social - Offrir une réflexion sur le sens caché des mots/maux 	
<p>MOYENS ALLOUES AU PROJET</p> <p>Humains : un animateur + intervenants Matériel : locaux à la maison de quartier + matériel artistique à reconsidérer chaque semestre Financiers : enveloppe QPV et DRAC</p>	<p>PARTENAIRES MOBILISES</p> <p>Artistes locaux Unité territoriale du Conseil Départemental</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS</p> <p>Les participants prennent conscience que la manière dont ils s'adressent aux autres est codifiée.</p> <p>La communication entre personnes de cultures différentes est facilitée.</p> <p>Les préjugés faiblissent au sein du groupe.</p> <p>Les stéréotypes de genre, de classe, de culture faiblissent au sein du groupe.</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p> <p>QUANTITATIFS</p> <p>Nombre de personnes impliquées dans l'action Permanence de la fréquentation Diversité culturelle : nombre de « cultures » différentes au sein du groupe Nombre de productions collectives réalisées</p> <p>QUALITATIFS</p> <p>Ecart entre représentations de départ et au terme du semestre (questionnaire) Evaluation émotionnelle des participants</p>

<p>NOM DU PROJET</p> <p>Jardin partagé</p>	<p>AXE DU PROJET SOCIAL</p> <p><i>Axe 1 : Agir pour l'inclusion sociale, culturelle et numérique</i></p>
<p>PUBLIC VISE</p> <p>Habitants du quartier de Port neuf, adhérents de la maison de quartier</p>	
<p>DE QUOI S'AGIT IL ?</p> <p>C'est un espace de nature, planté de légumes, aromates, fruitiers, fleurs etc. créé et animé collectivement. Il permet de partager une production alimentaire et développe des liens sociaux de proximité, de coopération par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives. Cet espace est mis à disposition par l'OPHLM au service des habitants comme support d'initiative citoyenne pour le quartier de Port Neuf.</p>	
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la solidarité, l'entraide et les échanges de savoirs - Agir pour l'éducation à l'environnement et le développement des liens intergénérationnels - Accueillir des moments de convivialité et d'ouverture culturelle - Participer à l'amélioration de la santé physique, mentale et au bien-être des personnes 	
<p>MOYENS ALLOUES AU PROJET</p> <p>Humains : une animatrice + bénévoles Matériel : parcelle mise à disposition par l'OPHLM Financiers : enveloppe annuelle QPV +mécénat</p>	<p>PARTENAIRES MOBILISES</p> <p>OPHLM Réseau des jardins partagés Graines de troc CDA Troc plantes Plantain jardin</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS</p> <p>Les participants tissent des liens</p> <p>Les participants échangent des pratiques et savoir faire</p> <p>La participation à l'activité produit des changements dans les manières de consommer</p> <p>Les participants ont davantage de liens avec les acteurs locaux</p> <p>Les nouveaux arrivants sont bien accueillis</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p> <p>QUANTITATIFS</p> <p>Nombre de participants Assiduité Nombre de kilos produits Nombre de participations aux journées nationales</p> <p>QUALITATIFS</p> <p>Qualité des interactions Ressenti des participants sur : sentiment de bien-être, qualité des échanges, valorisation de soi et des autres.</p>

AXE 2

Développer un accueil de qualité par tous et pour tous

* De quoi parlons-nous ?

Selon les participants à l'élaboration du projet, l'accueil, c'est : écouter, informer, conseiller, orienter vers une action du centre ou vers des partenaires.

L'accueil par sa qualité permet aux personnes de se sentir en confiance, leur permet d'exprimer leurs désirs, d'intégrer une activité, de s'impliquer dans la vie du quartier.

La fonction d'accueil est portée à part entière par l'ensemble de l'équipe, et en particulier, par l'agent d'accueil qui se doit d'être bienveillant, à l'écoute, et en capacité de détecter la demande implicite.

L'accueil doit refléter intégralement les valeurs du centre social.

La communication est partie intégrante de l'accueil

39

* D'où partons-nous ?

FORCES

Un agent d'accueil à temps plein, épaulé par des bénévoles très présentes et compétentes
Une maison au centre du quartier et ouverte à tous
Le café du jeudi qui permet à des personnes ne fréquentant pas habituellement le centre social, de découvrir ses activités.
Journée portes ouvertes

FAIBLESSES

La notion d'accueil n'est pas encore partagée et intégrée par tous
Un lieu d'accueil inadapté à la fonction
Une communication encore insuffisante et essentiellement orientée vers les adhérents

OPPORTUNITES

Proximité des commerçants et un marché hebdomadaire très fréquenté
Une salariée apprentie, dédiée à la communication
Des bénévoles investis, relais d'informations

RISQUES

Ne pas intégrer la fonction d'accueil comme un élément essentiel du fonctionnement du centre,
Ne pas s'inscrire dans la durée
Ne pas être attentionné à l'accueil de nouveaux arrivants sur une activité, des groupes déjà constitués
Une communication qui se limite à l'information.

* Quels sont nos objectifs ?

1. Proposer un accueil de qualité non exclusif et attentionné
2. Développer une culture commune de l'accueil
3. Avoir une communication efficace

<i>Les objectifs</i>	<i>Quelques actions envisagées pour atteindre ces objectifs</i>
<i>Proposer un accueil de qualité non exclusif et attentionné</i>	Restructuration spatiale de l'accueil Formation à l'accueil pour les personnels et les bénévoles Signalétique adaptée en interne et en externe
<i>Développer une culture commune de l'accueil</i>	Des sessions de travail communes salariés -bénévoles qui s'appuient sur les valeurs fondamentales d'un centre social Des supports de communication renouvelés à destination des adhérents et du grand public : plaquette d'information et newsletter
<i>Avoir une communication efficace</i>	Création d'une commission communication Charte graphique Création et animation sur les réseaux sociaux

A titre d'exemple, pour illustrer la mise en œuvre de cet axe, une fiche action vous est proposée en page suivante : l'action « **restructuration spatiale de l'accueil** » (fiche action n°3).

<p>NOM DU PROJET</p> <p>Restructuration spatiale de l'accueil</p>	<p>AXE DU PROJET SOCIAL</p> <p><i>Axe 2 : Développer un accueil de qualité</i></p>
<p>PUBLIC VISE</p> <p>Habitants du quartier de Port neuf, adhérents de la maison de quartier</p>	
<p>DE QUOI S'AGIT IL ?</p> <p>L'accueil présente plusieurs caractéristiques qui complexifient la réalisation d'un accueil chaleureux et respectueux de la confidentialité.</p> <p>La configuration : ouvertures, disposition du matériel commun (photocopieur notamment), obligation de pouvoir fermer cet accueil lors des utilisations des locaux par les extérieurs, portes d'entrée et sortie constamment ouvertes, lieu de passage pour les enfants et les parents de l'accueil de loisirs, une banque d'accueil en hauteur, non adaptée à l'accueil de personne en situation de handicap physique, ...</p> <p>Ces constats nous amènent à repenser l'accueil dans sa globalité.</p>	
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS</p> <p>Optimiser l'espace d'accueil Organiser un accueil de qualité pour tous Respecter l'espace de discrétion pour les personnes accueillies Favoriser les conditions de travail de la personne chargée de l'accueil Sécuriser l'espace d'accueil en cas de violence verbale ou physique Lutter contre la passoire thermique</p>	
<p>MOYENS ALLOUES AU PROJET</p> <p>Humains : Réflexion avec les professionnels et les administrateurs, les spécialistes Matériel : Espace de l'accueil Financiers : financement sur des projets d'investissement</p>	<p>PARTENAIRES MOBILISES</p> <p>Ville de la Rochelle : services techniques Médecine du travail – ergonome CDA</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS</p> <p>Meilleure organisation des entrées et sorties des publics Moins de bruit Lieu d'apaisement et adapté pour les personnes en difficulté physique Moins de stress</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p> <p>QUANTITATIFS</p> <p>QUALITATIFS</p> <p>Bien-être des personnels et des publics : apaisement, ouverture, disponibilité, Faciliter les échanges respectueux entre les personnes (par la confidentialité) Mieux organiser l'information directe (par oral ou par affichage)</p>

AXE 3

Développer une politique jeunesse en partenariat avec les acteurs locaux

Le pôle jeunesse s'est délité petit à petit ces dernières années : le départ d'une animatrice, la crise sanitaire, les difficultés internes, des recrutements non aboutis d'animateurs en contrat d'apprentissage ont fragilisé le secteur. L'animateur permanent assez isolé, met en place des actions avec les établissements scolaires, développe des activités passerelle avec le Centre de loisirs, réactive l'espace jeunesse au Lyonnais. Malgré une programmation pertinente, les jeunes ne se mobilisent pas. Nous avons conscience que la communication et la faiblesse de ce pôle sont des éléments qui doivent être portés à part entière par l'association. C'est pourquoi nous portons cet axe comme un axe prioritaire pour le quartier de Port Neuf pour les 4 années à venir.

42

* De quoi parlons-nous ?

A Port Neuf, 14 % de la population globale a moins de 25 ans. Plus d'un quart sur le secteur Ouest. 37,7 % des jeunes de 15 ans et + sont sans diplôme.

Selon les participants à l'élaboration du projet, il s'agit ici de nous inscrire comme acteur majeur et engagé dans une politique jeunesse à l'échelle du quartier. L'éducation à la citoyenneté, c'est apprendre à faire des choix, à partager, ramener de la dignité.

* D'où partons-nous ?

FORCES

Un lieu dédié aux jeunes
Des partenariats existants avec les groupes scolaires et les intervenants sociaux
ALSH qui peut permettre une passerelle
Travail en réseau avec les autres animateurs jeunesse de La Rochelle et du département

FAIBLESSES

Peu de lien ALSH – Secteur jeunesse
Méconnaissance des jeunes déscolarisés : un partenariat à construire
Faible taux de fréquentation du secteur jeunesse
Faiblesse des moyens humains
Local jeunes à remettre aux normes et à rendre visible
Communication insuffisante

OPPORTUNITES

Deux lycées, un collège et une école primaire avec lesquels un bon partenariat est amorcé
1 éducateur ADEI dédié à Port Neuf
Des moyens supplémentaires liés au classement QPV
Locaux maison de quartier : salle de spectacle, espace numérique, bibliothèque

RISQUES

Se reposer sur les seuls liens avec les établissements scolaires et l'ALSH
Une amplitude d'ouverture non adaptée
Ne pas travailler en transversalité

* Quels sont nos objectifs ?

1. Renforcer notre action auprès des jeunes
2. Favoriser la prévention : santé, addictions, harcèlement, violence
3. Favoriser « le vivre ensemble » et la solidarité

<i>Objectifs</i>	<i>Les actions envisagées pour atteindre ces objectifs</i>
<i>Renforcer notre action auprès des jeunes</i>	<p>Formalisation d'un projet jeunesse en mobilisant l'ensemble des acteurs</p> <p>Actions au plus près des infrastructures sportives du quartier</p> <p>Partenariat avec les intervenants sociaux ayant une connaissance des jeunes déscolarisés pour construire des actions novatrices</p> <p>Action passerelle ALSH – secteur jeunes</p> <p>Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)</p> <p>Relooking de l'espace « le lyonnais » avec les jeunes</p>
<i>Favoriser la prévention : santé, addictions, harcèlement, violence</i>	<p>Soirées sur les thèmes santé et prévention</p> <p>Actions « aller vers »</p> <p>Interventions dans les établissements scolaires</p>
<i>Favoriser « le vivre ensemble » et la solidarité</i>	<p>Participation active des jeunes à la réalisation de la fête du quartier et d'animations intergénérationnelles (soirées jeux...)</p> <p>Actions d'autofinancement pour financer des projets jeunes</p> <p>Actions citoyennes de collecte portées par les jeunes</p> <p>Actions intégrant les Valeurs de la République</p> <p>Action « séjour en mer » avec Océan Peak</p>

A titre d'exemple, pour illustrer la mise en œuvre de cet axe, une fiche action vous est proposée en page suivante : l'action « **passerelle** » (fiche action n°4).

<p>NOM DU PROJET</p> <p>Passerelle enfance- adolescence</p>	<p>AXE DU PROJET SOCIAL</p> <p><i>Axe 3 : Développer une politique jeunesse en partenariat avec les acteurs locaux</i></p>
<p>PUBLIC VISE</p> <p>Enfants fréquentant les ACM entre 10 et 12 ans et enfants de l'école DESCARTES ne venant pas aux ACM</p>	
<p>DE QUOI S'AGIT IL ?</p> <p>Il s'agit de déployer des actions qui décroïsonnent les secteurs enfance et jeunesse et favorisent le passage de l'un à l'autre pour les enfants du territoire. Ces actions doivent créer les conditions de la confiance pour les familles et accompagner en douceur le passage hautement symbolique de l'école élémentaire vers le collège. Par exemple, des activités et/ou sorties co-construites et partagées entre le groupe des grands ASLH (9-11 ans) et le secteur jeunesse (ex. : ciné- débat, ateliers communs, sorties à la journée etc.)</p>	
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Considérer chaque jeune comme un individu à part entière - Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs - Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie - Renforcer les liens avec la famille 	
<p>MOYENS ALLOUES AU PROJET</p> <p>Humains : un animateur jeunesse + équipe ACM</p> <p>Matériel : locaux de l'école et collège</p> <p>Financiers : budget alloué annuellement (QPV)</p>	<p>PARTENAIRES MOBILISES</p> <p>Ecole et collège</p> <p>Unité territoriale du Conseil Départemental CAF17</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS</p> <p>Les enfants sont rassurés.</p> <p>L'envie de venir sur le secteur jeunesse s'accroît</p> <p>Les échanges avec les familles se multiplient</p> <p>Les échanges avec les familles, l'école et les enfants s'intensifient.</p> <p>L'appréhension des enfants pour le passage CM2-6^{ème} diminue.</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p> <p>QUANTITATIFS</p> <p>Nombre de jeunes nouveaux fréquentant le secteur jeunesse.</p> <p>Nombre d'interactions avec les familles</p> <p>QUALITATIFS</p> <p>Ecart entre représentations de départ et au terme du semestre (questionnaire)</p> <p>Evaluation émotionnelle des participants</p>

AXE 4

Agir collectivement contre les inégalités de santé et pour le bien-être social

* De quoi parlons-nous ?

Selon les participants à l'élaboration du projet, il s'agit ici d'agir sur tous les vecteurs de santé au sens de la définition de l'OMS : *La **santé** est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.*

Pour ce faire, le centre social mettra en œuvre des actions qui permettront aux habitants d'être acteurs de leur bien-être en apprenant qu'ils peuvent agir individuellement et collectivement sur leur santé en mobilisant notamment les leviers suivants :

- Alimentation
- Facteurs d'addiction
- Environnement
- Physique
- Prévention

* D'où partons-nous ?

FORCES

Partenariat existant avec les acteurs de santé
Permanence de la médiatrice santé
Accompagnement individuel et collectif
Des activités reliées à la santé : activités sportives, atelier cuisine, jardin, activités bien être
Une approche transversale
Parcours santé

FAIBLESSES

Pas assez de transversalité entre les secteurs de la maison de quartier
Actions de prévention insuffisantes
Des salariés insuffisamment formés et informés sur la santé sociale
Moyens insuffisants pour permettre l'accès des familles aux actions

OPPORTUNITES

Permanence médiatrice santé
Un jardin partagé
Des activités diversifiées
Des équipements sportifs nombreux dans le quartier
Un quartier très aéré

RISQUES

Ne pas prendre les individus en compte dans leur globalité
Ne pas prendre en compte la demande implicite

*** Quels sont nos objectifs ?**

1. Agir collectivement sur le bien-être social
2. Lutter contre l'isolement
3. Faire reconnaître le centre social comme acteur de la prévention santé

<i>Objectifs</i>	<i>Les actions envisagées pour atteindre ces objectifs</i>
<i>Agir collectivement sur le bien-être social</i>	<p>Accompagnement au bilan de santé</p> <p>Actions de formation du personnel et des bénévoles sur la prévention en santé</p> <p>Actions en santé individuelles et collectives (ex : action brossage des dents en ACM)</p> <p>Conférences et débats</p>
<i>Lutter contre l'isolement</i>	<p>Actions « Aller vers » les habitants isolés</p> <p>Action voisins solidaires : prôner la vigilance, l'attention à l'autre</p> <p>Actions collectives</p> <p>Soirées sur les thèmes de la santé</p>
<i>Faire reconnaître le centre social comme acteur de la prévention santé</i>	<p>Actions en coopération avec la médiatrice santé, les ateliers santé ville et les CHS (Centres Hospitaliers Spécialisés)</p> <p>Inscription dans les réseaux de santé</p>

A titre d'exemple, pour illustrer la mise en œuvre de cet axe, une fiche action vous est proposée en page suivante : l'action « **parcours santé** » (fiche action n°5).

<p>NOM DU PROJET</p> <p>Parcours santé</p>	<p>AXE DU PROJET SOCIAL</p> <p><i>Axe 3 : Agir collectivement contre les inégalités de santé et pour le bien être social</i></p>
<p>PUBLIC VISE</p> <p>Adultes accompagnés ou non dans le dispositif ACIS – habitant du quartier Groupe de 8 à 10 personnes maximum</p>	
<p>DE QUOI S’AGIT IL ?</p> <p>Sessions de 6 à 7 séances permettant au groupe de découvrir des activités de valorisation, de rétablir la confiance en soi, développer le lien social et travailler l’image de soi. Ces ateliers se déclinent en proposition d’activités bien-être, esthétique et image de soi, self-défense, découverte de lieux de solidarité en proximité, information des dispositifs d’accompagnement existant pour répondre aux problématiques de santé. Chaque séance est ponctuée d’un temps de parole. Le parcours se termine par l’accompagnement au bilan de santé de Niort, une occasion pour organiser collectivement ce temps : bilan en matinée, pique-nique et visite d’un lieu découverte choisi par le groupe sur l’itinéraire La Rochelle-Niort.</p>	
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS</p> <p>Expérimenter des outils de bien-être Développer l’estime de soi Développer la confiance en soi Créer les conditions favorisant les liens sociaux et de solidarité dans le groupe Informé et orienter les personnes vers les dispositifs de santé ou d’activités sociales</p>	
<p>MOYENS ALLOUES AU PROJET</p> <p>Humains : Une animatrice sociale, des intervenants Matériel : Locaux de la Maison de Quartier – Le Lyonnais – le véhicule Financiers : projets financés par la CAF, CDA et ETAT (politique de la Ville)</p>	<p>PARTENAIRES MOBILISES</p> <p>CCAS UNAPEI Fraternité Planning familial Médiateur OPHLM ALPMS</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS</p> <p>Les participants s’engagent pour la durée du parcours Tissent des liens entre eux en dehors des propositions collectives Libèrent la parole dans les séquences : signe de confiance, de reprise en main S’autorisent à participer à de nouvelles actions (individuelles ou collectives) en lien avec leur problématique de santé et/ou de lien social</p>	<p>CRITERES D’EVALUATION</p> <p>Quantitatifs : Nombre de participants inscrits Assiduité Qualitatifs : Dynamique dans le groupe Appropriation du temps de parole de chacun Spontanéité et aisance dans les échanges Bienveillance des participants Engagement Ressenti des participants pendant le parcours et à l’issue du parcours Création d’outil simple pour une autoévaluation et pour un bilan de fin de parcours</p>

AXE FAMILLE

Affirmer un projet action collective en direction des familles

Cet axe s'appuie sur les caractéristiques définies dans le cadre des circulaires de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales de 2012 et de 2016 pour :

- Répondre aux problématiques familiales identifiées sur le territoire de Port Neuf
- Développer des actions et des services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale, aux relations et solidarités inter-familiales
- Contribuer à la mise en place et à la coordination des actions de soutien à la parentalité
- Participer à l'animation et à la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille et de la parentalité

48

* De quoi parlons-nous ?

Nous avons choisi de faire de la famille un thème spécifique, car il est transversal aux autres axes et à toutes les activités, toutes les catégories sociales, tous les âges. Le projet familles s'infuse donc dans l'ensemble des actions portées par les différents secteurs et répondant aux 5 axes du projet social. Sur le territoire, On note une augmentation de 10 % en 10 ans des familles monoparentales. Elles représentent 25 % du territoire prioritaire, soit 354 familles. Le partenariat avec l'école DESCARTES et les acteurs de proximité (PRE, crèche, PMI etc) permet de repérer les problématiques familiales et d'agir rapidement. Parmi ces problématiques, nous observons une paupérisation des familles (confirmée par la qualification QPV) et une tendance au repli et à l'isolement (distension des liens familiaux et de solidarité).

* D'où partons-nous ?

FORCES

Un accueil de Loisirs sans hébergement
Un Lieu d'Accueil enfants Parents
Une Bibliothèque
Des équipes mobilisées (administrateurs, bénévoles, salariés)
Des actions familles : piscine, journée de la gratuité, ateliers, sorties, séjours famille etc.

FAIBLESSES

Travail intersectoriel à développer
Mobilisation des parents dans les actions de l'Association
Activités partagées parents/enfants peu développées
Locaux saturés par l'ALSH le mercredi et pendant les vacances

OPPORTUNITES

Un partenariat de proximité dense et mobilisable autour des situations d'accompagnement
Présence de la médiatrice santé
Proximité avec méli mélo
Ecoles, IME et RAM en grande proximité géographique et relationnelle

RISQUES

Risque de positionner les familles en consommatrices
Risque que les secteurs ne s'engagent pas et ne portent pas le projet famille dans leurs activités

* Quels sont nos objectifs ?

1. Mobiliser les parents de l'ALSH et du secteur jeunes pour définir des orientations et faire des propositions de projets
2. Soutenir la fonction parentale
3. Mettre en place des activités partagées entre parents et enfants

<i>Objectifs</i>	<i>Les actions envisagées pour atteindre ces objectifs</i>
<i>Mobiliser les parents de l'ALSH et du secteur jeunes pour définir des orientations et faire des propositions de projets</i>	<p>Mise en place d'une commission parentalité pour répondre aux besoins induits ou exprimés par les familles</p> <p>Actions autour du livre</p> <p>Carnaval et diverses fêtes (leviers à la participation)</p> <p>Petit déjeuner des parents à la maison de quartier</p>
<i>Soutenir la fonction parentale</i>	<p>Action répit parental</p> <p>Baby sitting solidaire</p> <p>Ateliers « burn out parental et gestion des émotions »</p> <p>Café mensuel des parents à l'école Descartes</p>
<i>Mettre en place des activités partagées entre parents et enfants</i>	<p>Sorties piscine</p> <p>Bibli des petits</p> <p>Sorties et séjours familiaux</p> <p>Ateliers partagés : yoga</p> <p>Activités partagées : couture, zéro déchet etc.</p> <p>Soirées jeux</p> <p>CLIC</p>

A titre d'exemple, pour illustrer la mise en œuvre de cet axe, une fiche action vous est proposée en page suivante : l'action « **répit parental** » (fiche action n°6).

<p style="text-align: center;">NOM DU PROJET</p> <p style="text-align: center;">Répit parental</p>	<p>AXE DU PROJET SOCIAL</p> <p><i>Axe transversal : Consolider un projet action collective en direction des familles</i></p>
<p>PUBLIC VISE parents de jeunes enfants</p>	
<p>DE QUOI S'AGIT IL ?</p> <p>D'ateliers pour partager une activité encadrée avec son enfant (piscine, activités créatives, bibli des petits) Ces activités sont hebdomadaires, sans engagement dans le temps, libre d'accès De temps spécifiques « burn out parental et gestion des émotions » pour les parents : session de 7 séquences d'1h30, accompagnée de la référente famille et de la médiatrice santé - groupe de parole de 5 personnes maximum Accompagner les parents dans les démarches administratives et faciliter l'accès à des loisirs (activités proposées à la Maison de Quartier) par le développement d'un service baby setting solidaire : Financement de stage BAFA pour des jeunes intéressés par l'animation en échange d'un volume d'heures réalisées pour le baby setting solidaire</p>	
<p>OBJECTIFS OPERATIONNELS</p> <p>Permettre aux parents de disposer d'un espace ou d'un temps pour soi Echanger et souffler sur les problématiques d'éducation Valoriser les compétences parentales S'octroyer des temps pour soi en vue de s'épanouir et favoriser l'épanouissement de son enfant Réaliser de la prévention à la maltraitance des enfants</p>	
<p>MOYENS ALLOUES AU PROJET</p> <p>Humains : Référente famille, coordonnateur petite enfance, médiatrice santé, Matériel : Locaux de la Maison de Quartier – le véhicule Financiers : projets financés par la CDA et ETAT (politique de la Ville) ; l'ARS</p>	<p>PARTENAIRES MOBILISES</p> <p>Service santé ville, Médiatrice santé, Crèche Méli Mélo, PMI, RAM, PRE, Ecole Descartes à Jouer, Service social de proximité, CCAS</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS</p> <p>Demandes spontanées des familles Inscription des parents aux activités parentales Participation à la vie associative par les activités régulières ou ponctuelles Demande d'accompagnement de leur enfant pour participer à ces activités Entraide entre les publics Accompagner la séparation entre l'enfant et son parent</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p> <p>Quantitatifs :</p> <p>Nombre de participants inscrits Nombre de demande Régularité Qualitatifs :</p> <p>Lien entre les participants dans les activités Demande d'accompagnement individuel en interne ou en orientation vers des partenaires Liens entre les participants dans les ateliers</p>



Partie 6
Les ressources allouées au projet

Une équipe au service du projet

Les ressources humaines internes

Pour compléter cette photographie de la Maison de Quartier, nous notons l'ensemble des ressources en points forts, à développer ou faibles sur lesquels nous nous appuyons pour mener les actions qui répondent au projet social. Cette classification montre à quel point nous avons des supports intéressants mais qui nécessitent constamment des adaptations pour les salariés et les publics. Notons que cette Maison de Quartier présente un bâti très chaleureux qui pourrait être amélioré. Elle est imprégnée de son histoire militante qui est toujours d'actualité avec les équipes actuelles.

↳ Les Points forts

Une équipe de professionnels engagés et impliqués

Un ALSH reconnu pour la qualité de ses animations et son encadrement sérieux et sécurisant

Un LAEP ouvert 26h/semaine dans des locaux très accueillants, des professionnels reconnus et appréciés des familles

Une zone de gratuité pour les petits de moins de 6 ans « Vesti'bulle », véritable support à la parentalité au-delà de l'utilité d'un tel outil

Un espace numérique adapté pour l'accompagnement individuel et collectif des publics : accès aux droits, accompagnement à l'autonomie numérique, apprentissage et prévention des réseaux sociaux et autres outils informatiques

Une bibliothèque renouvelée et accueillante pour tout public, accueil et conseil autour du livre et de la lecture pour tous les âges, des ateliers d'écriture, des contes, des rencontres avec les auteurs

Le « Jardin de l'Anse » en pied d'immeuble, outil de médiation et d'appropriation par les habitants, en développement

Un foyer ouvert et convivial utilisé pour les activités, les réunions, les associations partenaires

↳ Les Points à développer

Une salle de spectacle sous-utilisée

Un espace « jeunes » non reconnu dans le quartier

Des espaces de rangement à optimiser

Du matériel à renouveler

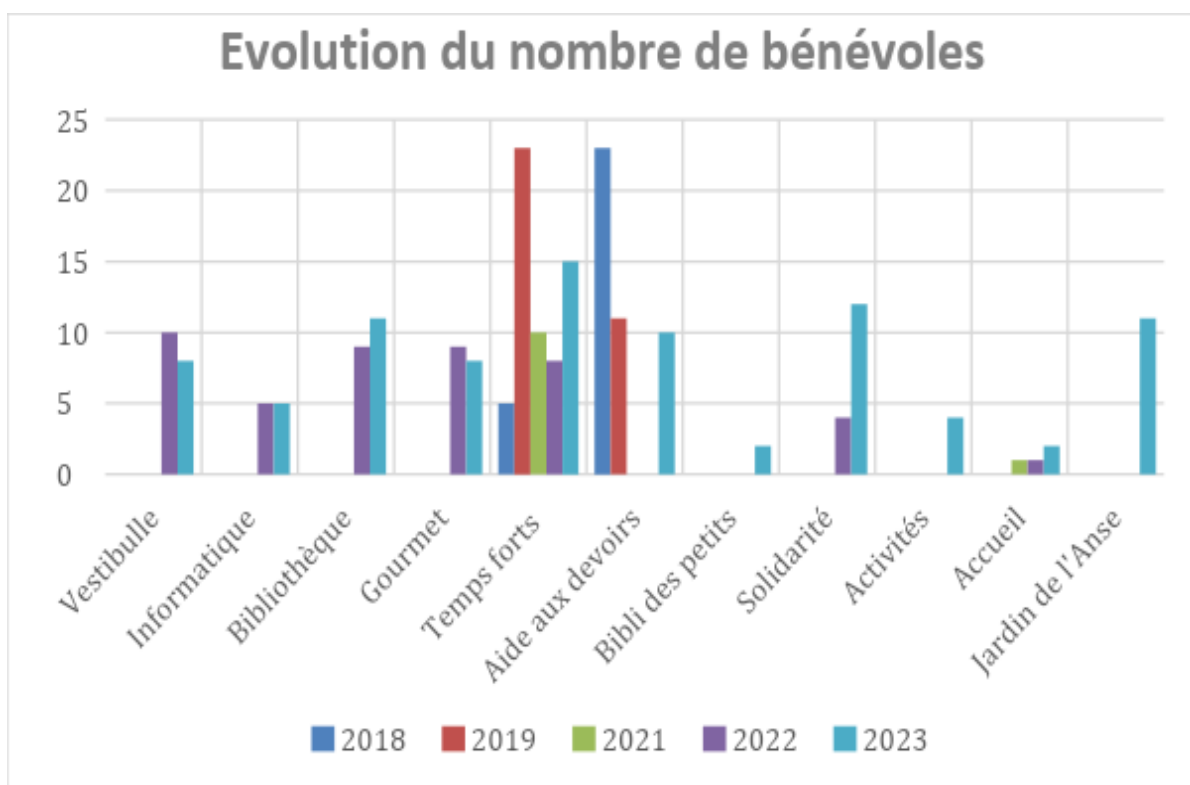
↳ Les Points faibles

Un accueil inadapté pour le public et pour la chargée de l'accueil : pas de zone de confidentialité, aménagement difficile et polyvalent dans un espace exigu, très froid l'hiver, pas d'espace d'attente possible pour les personnes à mobilité réduite ou fragiles physiquement

Manque de locaux spécifiques pour l'accueil des enfants : lors des temps ALSH, les activités familles ou adultes ne peuvent avoir lieu faute de place alors que la demande est importante.

Des bénévoles très actifs

Après une année de fonctionnement avec l'équipe actuelle, nous comptons **73 bénévoles actifs** (hors conseil d'administration), grâce auxquels les actions et la dynamique collective peuvent se maintenir. Nous sommes reconnaissants de leur investissement et les remercions sincèrement, portés par cette énergie collective qui donne tout son sens aux valeurs du projet social.



Organigramme 2023

ORGANIGRAMME AU 14 mars 2023



54

A ce jour : 26 salariés

- 14 salariés à Temps plein** : direction, assistante de gestion, directrice ALSH, référente famille, animateur jeunesse, médiatrice numérique, animatrice jardin, agent chargée de l'accueil, coordinateur LAEP, accueillante LAEP, 2 agents d'entretien, 2 apprentis
- 19 salariés en CDI**
- 7 CDD dont 2 postes adulte relais, 2 CUI, 2 apprentis**

Le budget prévisionnel 2024

BUDGET 2024			CENTRE SOCIAL DU 17 MAISON DE QUARTIER DE PORT NEUF		
N° de Compte	Intitulés	TOTAL	N° de Compte	Intitulés	TOTAL
601	Achats stockés - Matières et Fournitures		7061	Participations des Usagers	66 600,00
602	Achats stockés - Autres Approvisionnements		70611	Participations des Usagers - Bons Vacances ou Autres	1 250,00
603	Variation des stocks		7066	Ventes de services facturés	
60611	Eau, Gaz, Electricité, Combustibles	28 000,00	7083	Locations diverses consenties	2 000,00
60613	Carburants et lubrifiants	5 750,00	7084	Mise à disposition du personnel facturée	
6063	Fournitures d'Entretien et de Petit Equipement	34 200,00	7088	Autres produits d'Activités Annexes	500,00
6064	Fournitures Administratives	3 000,00			
6066	Fournitures de sécurité des locaux	2 200,00	70	TOTAL REMUNERATIONS DES SERVICES	70 350,00
60681	Alimentation et Boissons	18 900,00			
60683	Produits pharmaceutiques	1 000,00	713	VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS	
60685	Fournitures diverses	800,00			
60	TOTAL ACHATS	93 850,00	722	Travaux faits par l'Association pour elle-même	
611	Sous Traitance Générale		741	Subvention de fonctionnement - ETAT	
612	Redevance de Crédit-Bail			Subventions finalisées - ETAT	46 000,00
6132	Locations Immobilières	4 000,00		Prestations ETAT - FONJEP	14 216,00
6135	Locations Mobilières	9 000,00		Prestations ETAT - Emplois Jeunes/Adultes relais	42 480,00
614	Charges locatives et de copropriété			Prestations ETAT - Emplois aidés	9 000,00
6152	Travaux d'Entretien et Réparations sur Biens Immobiliers	1 500,00			
6155	Travaux d'Entretien et Réparations sur Biens Mobiliers	3 000,00	742	Subvention de fonctionnement - REGION/Fonds européens	
6156	Maintenance	12 900,00		Subventions finalisées - REGION/Fonds européens	
616	Primes d'Assurance	7 750,00			
617	Etudes et Recherches		743	Subvention de fonctionnement - DEPARTEMENT	26 190,00
6181	Documentation Générale	500,00		Subventions finalisées - DEPARTEMENT	62 000,00
6183	Documentation Technique				
6185	Frais de Colloques, Séminaires, Conférences		744	Subvention de fonctionnement - COMMUNES	129 000,00
6186	Frais de formation des Bénévoles	600,00		Subvention de fonctionnement - CDC/CDA/SIVU	
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	39 250,00		Subventions finalisées - COMMUNES	210 772,00
621	Personnel extérieur à l'association	3 000,00		Subventions finalisées - CDC/CDA/SIVU	40 000,00
622	Rémunérations d'Intermédiaires et Honoraires	11 500,00		Prestations de Services Communales	
623	Publicité, Information et Publications	3 000,00			
6251	Frais de Déplacements du Personnel	200,00	745	Subvention de fonctionnement - CAF	102 598,02
6256	Frais de Missions	200,00		Subventions finalisées - CAF	32 303,60
6257	Frais de Réceptions	500,00			
6258	Frais de Fonctionnement des Instances Associatives	2 000,00	746	Prestations de Service CNAF - Animation Globale	77 863,50
6261	Frais Postaux	500,00		Prestations de Service CNAF - PSU	
6263	Télécommunications	7 360,00		Prestations de Service CNAF - LAEP	50 206,91
627	Services Bancaires et Assimilés	600,00		Prestations de Service CNAF - ALSH	
6281	Cotisations	15 000,00		Prestations de Service CNAF - Accompagnement Scolaire	
6282	Travaux et façons exécutés à l'extérieur	61 400,00		Prestations de Service CNAF - Animation Collective Famille	26 050,20
6284	Frais de recrutement du personnel			Prestations de Service CNAF - Relais Assistantes Maternelles	
6286	Frais de formation du Personnel	1 500,00			
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	106 760,00	748	Subvention de fonctionnement - AUTRES	5 000,00
6311	Taxes sur les salaires	28 495,82		Subventions finalisées - AUTRES	5 000,00
633	Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations	14 791,87			
635	Autres Impôts, Taxes et versements assimilés		74	TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	878 680,23
63	TOTAL IMPOTS ET TAXES	43 287,69	754	Collectes et Dons	10 000,00
641	Rémunérations du personnel	644 962,31	756	Cotisations	6 110,00
645	Charges de S.S. et de prévoyance	161 276,00	7582	Produits Divers - Remboursements Formations	
647	Autres charges sociales	2 651,00	7588	Autres Produits Divers de Gestion Courante	
648	Autres charges de personnel	6 442,72			
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	815 332,03	75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	16 110,00
6516	Droits d'Auteur et de Reproduction	1 000,00			
654	Pertes sur créances irrécouvrables		76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	
658	Charges diverses de gestion courante		7713	Libéralités	
65	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00	7718	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion	
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES		775	Produits des Cessions d'Eléments d'Actif	
6712	Pénalités et Amendes Fiscales ou Pénales		777	Quote-Part des subventions d'investissement affectées au résultat	
6713	Dons, Libéralités		778	Autres Produits Exceptionnels de l'Exercice	
6714	Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice				
6718	Autres Charges Exceptionnelles s/Opérations de Gestion		77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	
675	Valeurs Comptables des Eléments d'Actif Cédés		7815	Reprises sur Provisions pour Risques et Charges d'Exploitation	
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		7817	Reprises sur Provisions pour Dépréciation des Actifs Circulants	
6811	Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	16 000,00	789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
6812	Dotations aux Amortissements des Charges d'Exploitation à répartir				
6815	Dotations aux Provisions pour Risques et Charges d'Exploitation	4 000,00	78	TOTAL REPRISES SUR PROVISIONS	
6817	Dotations aux Provisions pour Dépréciation de l'Actif Circulant				
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées		79	TRANSFERT DE CHARGES	
68	TOTAL DOTATIONS ET ENGAGEMENTS	20 000,00			
	TOTAL CHARGES	1 119 479,72		TOTAL PRODUITS	965 140,23
	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES -MISE A DISPOSITION GRATUITE	156 090,31		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES - PRESTATIONS EN NATURE	156 090,31
	EXCEDENT PREVISIONNEL			INSUFFISANCE PREVISIONNELLE (DEFICIT)	154 339,49
	TOTAUX	1 275 570,03		TOTAUX	1 275 570,03
	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES -PERSONNEL BENEVOLE			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES - BENEVOLAT	

2024 est une année de mise en application de la nouvelle classification des emplois, l'incidence est très importante pour les budgets de notre centre social.

Des augmentations sont prévues sur 3 années : 2024 – 2025 – 2026 ; nous sommes dans l'obligation d'appliquer les conditions de la convention collective ALISFA.

Ces dispositions ont été envisagées pour faire face à l'inflation :

- + 11,6 % en deux ans
- Les difficultés de recrutement pour l'animation
- Valoriser les métiers et les compétences des professionnels

Le budget présenté est donc déficitaire puisque nous sommes en cours de négociation. Il est à noter que des ajustements pourront avoir lieu avec les nouvelles informations reçues sur les prestations CAF dans le cadre de la COG 2023 – 2027.

Nous restons très vigilants et envisagerons la réalisation du projet social présenté si les moyens financiers nous le permettent ; dans le cas contraire, l'association envisagera avec les partenaires institutionnels et politiques, les ajustements.

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les acteurs qui ont participé et nourri le projet social, qui permettent la vie de notre Maison de Quartier et se mobilisent à nos côtés

Nous remercions également les institutions qui nous soutiennent et permettent de faire vivre le projet au service des habitants.

